

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. V.—No. 25.

MONTREAL, JEUDI 18 JUIN 1874.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3 00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

L'HON. A. A. DORION

Antoine Aimé Dorion est né le 17 janvier 1818, à Ste. Anne de la Pérade, d'une famille où il a dû puiser de bonne heure l'amour de la politique. Son père a représenté le comté de Champlain dans l'assemblée du Bas-Canada de 1830 à 1838, et son grand-père, M. Bureau, a été membre de la même législature de 1820 à 1834 pour le comté de St. Maurice.

Après avoir fait son cours classique au collège de Nicolet, M. Dorion vint à Montréal où il étudia le droit sous la direction de M. Cherrier. Il était reçu avocat en 1842, au moment où s'ouvrait pour le Canada l'ère nouvelle du gouvernement responsable. L'acte arbitraire de l'union des deux provinces dut exercer sur lui une influence décisive; trop jeune pour prendre part aux luttes du jour, il accorda néanmoins toutes ses sympathies à M. Papineau dans ses protestations absolues contre le nouveau régime, et prit place dans les rangs de la jeunesse irréconciliable de l'époque. Il suivit avec une ardeur à peine contenue les péripéties des grandes joutes populaires qui signalèrent les premiers temps de l'Union, et lorsque la révolution de 1848 éclata en France il avait trente ans.

On sait quel écho eut ici cet événement. Le premier essai chez nous d'une réelle liberté avait eu pour effet naturel d'échauffer les cœurs et les imaginations. Chaque citoyen se voyant appelé à participer au gouvernement de la chose publique, s'exagérait les proportions et les devoirs de son rôle; la jeunesse surtout, plus prompte et plus emportée, se prenait d'enthousiasme et rêvait facilement une rénovation complète de notre état social et politique. L'écolier, en abordant les belles-lettres, songe tout de suite à composer un poème épique; ainsi la jeunesse canadienne possédait à peine les rudiments de l'instruction démocratique qu'elle ambitionnait déjà d'établir du premier coup dans notre pays la république de Platon. La révolution de 48 s'accomplit pendant qu'elle faisait ce beau rêve. Elle y vit un signe des temps, la date d'une existence nouvelle pour l'humanité.

C'est alors que fut créé le *Club National Démocratique*, et il faut lire son manifeste de 1849 pour se rendre compte du mouvement qui s'opérait alors dans les esprits. « Démocrates par conscience et Canadiens-Français d'origine—disait ce document—il nous peinait de songer que les courants électriques de la démocratie qui sillonnent aujourd'hui le monde civilisé passeraient inutilement ici faute de pouvoir trouver un fil conducteur sur les terres du nouveau monde..... Sans le suffrage universel, quelle sera la consécration légitime et rationnelle des droits du pouvoir? Sera-ce la goutte d'huile de la Ste. Ampoule glissant sur le front d'un homme qui le fera souverain et législateur de toute une nation? Nous avons le malheur de ne pas comprendre ainsi le puissant droit de souveraineté; nous prendrons donc la liberté de préférer très-uniment à la huileuse consécration de Rheims, celle qui en février 1848 s'échappait forte et pure de la poitrine d'un noble peuple. Les nations ont jadis eu le christianisme, les sciences, les arts et l'imprimerie qui les firent civilisées; elles auront maintenant l'éducation populaire, le commerce et le suffrage universel qui les feront libres. »

M. Dorion appartenait à ce *Club* avec Papin, Doutré, Daoust, et autres jeunes disciples de Papineau. Ce ma-

nifeste est probablement la première pièce de ce genre dont il porte une part de responsabilité, et il est remarquable que sa dernière profession de foi démocratique, faite durant la session d'Ottawa, ait été aussi en faveur du suffrage universel.

Nous venons de rapprocher le nom de M. Dorion de ceux de plusieurs hommes célèbres par la violence de leurs diatribes anti-religieuses, mais on aurait tort d'en conclure que le chef du parti libéral soit tombé dans les mêmes exagérations de langage. Jamais homme, au contraire, n'a revêtu de formes plus courtoises des idées souvent hostiles à ses concitoyens, et l'on peut dire que c'est à ce décorum, à sa dignité personnelle bien plus qu'à ses talents transcendants qu'il doit d'avoir pu recueillir, dès son entrée au Parlement, la succession onéreuse de Papineau. Laberge et Papin étaient plus brillants, mais il avait plus de prestige. Elu à Montréal en 1854, il fut reconnu de suite comme chef du parti libéral, et son premier acte en Chambre fut de proposer M. Sicotte comme orateur. Ce prestige, il le devait à ses bonnes manières, à son extérieur distingué, à sa parfaite honnêteté, à son travail opiniâtre. Mais ses débuts politiques sont de ceux que l'on aimerait à oublier. A part ses votes anti-catholiques, ses deux projets des parlements annuels et des juges de paix électifs paraissent aujourd'hui à tout le monde vraiment pitoyables. L'école de l'*Avenir*, fautive en religion, déraisonnait en politique.

En 1857, Cartier chargea M. Sicotte d'offrir un portefeuille à M. Dorion. Ce dernier, soit qu'il subit l'influence de ses partisans, soit qu'il obéit à l'ardeur de ses propres convictions, repoussa ces avances qui, dans la pensée du chef des conservateurs, étaient destinées à donner une nouvelle force au Bas-Canada, à la nationalité canadienne-française. L'année suivante M. Dorion put croire qu'il avait bien fait de refuser la fusion, mais cette illusion fut courte, car le ministère Brown-Dorion n'existait que quarante-huit heures.

Cet échec parlementaire fut suivi en 1861 pour M. Dorion d'une défaite électorale à Montréal, où M. Cartier l'emporta sur lui. Cependant, bien qu'il ne fût pas député en 1862, lorsque le ministère conservateur subit une défaite sur la loi de milice, il accepta un portefeuille dans l'administration S. Macdonald-Sicotte. M. Falkner lui fit place dans le comté d'Hochelaga. Revenu au pouvoir dans de telles circonstances, M. Dorion devait, ce semble, y rester longtemps. Toutefois, six mois après, il offrait sa démission par suite de dissentiments avec ses collègues sur la question du chemin de fer Intercolonial. On a dit dans le temps que cette question n'était que le prétexte de sa retraite, qu'il en fallait chercher la raison dans le fait que le chef du parti libéral souffrait de son rôle secondaire à côté de M. Sicotte. Les événements paraissent justifier cette interprétation.

En effet, le ministère S. Macdonald ayant été battu en 1863, le gouverneur-général consentit à des élections nouvelles; pour s'y préparer le Premier ministre appela à lui M. Dorion de nouveau, mais dans de telles conditions cette fois que M. Sicotte crut devoir se retirer. C'est le cabinet S. Macdonald-Sicotte qui fut défait en parlement, et c'est le cabinet S. Macdonald-Dorion qui en appela au peuple. Dans le manifeste admirable qu'il lança alors, M. Sicotte constata cette substitution de drapeau pour notre province. C'est à cela sans doute que tendait M. Dorion, car il fit voter par les Chambres, à la session sui-

vante, une somme de dix mille piastres pour les préliminaires seuls du chemin de fer Intercolonial.

Le ministère libéral fut défait en mars 1864, sans avoir pu faire rien de remarquable. L'acte le plus important de M. Dorion, celui qui eut le plus de retentissement et dont l'histoire a le mieux conservé le souvenir, est la nomination de M. Sicotte à une place de juge. M. Sicotte, par le fait même de sa rupture avec M. Sanfield Macdonald, s'était créé une position considérable dans le pays, et Cartier, avec une abnégation bien remarquable, lui laissait jouer le rôle de chef de l'opposition; mais M. Sicotte accepta une place à l'heure où la Chambre allait voter sur une motion de non-confiance présentée par lui-même. Cette faute ne lui a jamais été pardonnée, et l'homme qui la lui fit commettre ne méritait pas plus d'indulgence.

L'histoire des années suivantes est présente à tous les esprits; c'est l'histoire des origines mêmes de la Confédération. Battu, écrasé, subissant défaite sur défaite en chambre comme aux élections, M. Dorion a rempli ses devoirs de chef d'opposition avec une persévérance courageuse et résignée. Petit à petit ses adversaires en sont arrivés à le plaindre, à s'apitoyer sur sa longue infortune, et le jour de son triomphe tardif tout le monde était content pour lui. Et maintenant que, de son propre gré, il tourne le dos à l'avenir, on se prend à dire qu'il méritait mieux que cette carrière avortée. Car, à tout prendre, ce qui caractérise sa vie politique, c'est l'insuccès. Ministre pendant quarante-huit heures la première fois, pendant six mois la seconde et la troisième fois, qu'a-t-il accompli? Il a nommé M. Sicotte, il s'est nommé lui-même, et il a fait voter une loi électorale élaborée par tout le monde: voilà tout. Il n'a rien fait en 58, il n'a pas fait de budget en 64, il n'a pas réglé en 74 les questions de l'annistie et des écoles. Toujours on a compté sur lui, toujours il a trompé l'espérance publique. Où trouver le secret de tant d'échecs si souvent répétés qu'ils forment la règle générale dans cette vie orageuse? M. Dorion est-il un homme médiocre, où n'est-il qu'une victime du malheur des temps?

Il nous semble que la réponse la plus décisive se trouve dans le dernier acte par lequel il a clos sa carrière. Voilà un homme qui depuis vingt longues années lutte pour le pouvoir, il arrive enfin au terme de ses efforts, son triomphe est complet, une majorité toute puissante se presse autour de lui, il peut agir, exécuter, réaliser ses projets longtemps rêvés, fonder quelque chose enfin après avoir détruit ses adversaires, travailler pour sa propre gloire autant que pour le bien, tel qu'il l'entend, du pays: et voilà qu'il prend sa retraite sur le banc de la magistrature. Ce n'était pas la peine de supplier, pendant vingt ans, le peuple de lui confier le pouvoir, s'il devait l'abandonner aussitôt après l'avoir obtenu. Mais qu'est-ce à dire? M. Dorion n'est-il qu'un ambitieux vulgaire désireux seulement de se caser dans un emploi lucratif? Non, il a combattu de bonne foi en obéissance à certaines idées, il a voulu posséder l'autorité pour le bénéfice du pays, mais dans cette longue lutte il s'est fait illusion à lui-même, il a fini par oublier qu'il ne frayait dans les sentiers politiques qu'à l'aide de bras amis qui le soutenaient et, au besoin, le poussaient de l'avant. Il n'a jamais eu le tempérament d'un politique. Arrivé au sommet, il lui a manqué l'ambition et l'énergie pour s'y maintenir.

Et monté jusqu'au faite, il aspire à descendre.

Le tracas du gouvernement ne lui va point; il n'avait pas d'aptitude à vivre au milieu des tiraillements; il se dégoûtait. C'est le mot. Je suis persuadé que depuis son entrée dans la carrière publique il a passé sa vie dans le dégoût: dégoût de ses amis comme de ses adversaires, car les petites misères qui affligent et abattent les natures comme la sienne, sont malheureusement de tous les partis. Les détails de la politique sont quelquefois peu dignes et froissent l'honnêteté, l'honneur, la droiture du gentilhomme, même lorsque les résultats généraux obtenus frappent le public par leur caractère de grandeur. C'est à la nature humaine, chétive et mesquine, qu'il faut s'en prendre. Ne pouvant la changer dans son ensemble, il vaut mieux l'accepter telle qu'elle est, mépriser ce qui chez elle est méprisable, mais ne pas s'en laisser affecter, et travailler tout de même dans l'intérêt du grand nombre. En outre, la politique, surtout pour les ministres, est le métier le plus harassant du monde: il faut être trempé d'acier pour y résister. M. Dorion ne l'était pas, et il a brisé sa carrière au moment où elle commençait sérieusement.

Ceci n'est pas une critique en mauvaise part. Même en admettant toute l'utilité du rôle de M. Dorion comme chef d'opposition, il faut reconnaître que ce rôle ne constitue pas une carrière complète d'homme d'Etat. Le chef d'opposition peut se faire une réputation d'orateur et donner une haute idée de ses capacités pour le gouvernement, mais il ne gouverne pas en réalité, sa position reste secondaire, son œuvre est bornée comme son action. Le pouvoir est nécessaire à l'homme d'Etat pour qu'il fasse sa réputation et donne la mesure de son génie. Si M. Dorion avait eu le tempérament politique, il aurait pris possession du pouvoir comme un général s'empare d'une hauteur prise d'assaut, pour s'y retrancher, faire la loi au pays d'alentour, et attacher à son nom une gloire impérissable en terminant une campagne décisive pour les armes nationales. Il a préféré laisser à d'autres le profit de la victoire, et céder son épée pour reprendre la toge.

Il restera à M. Dorion d'avoir été considéré par le public comme un avocat de premier ordre. Formé à l'école de M. Cherrier, il a donné au barreau l'exemple de l'honnêteté et du travail, de la bonne éducation unie à la science du statut, du respect de soi-même et à la fois du dévouement aux clients. Chose singulière et qui a été plusieurs fois remarquée par ses amis, M. Dorion qui dans les discussions parlementaires était souvent mou et indécis, se montrait d'une énergie puissante devant les tribunaux. Lorsqu'il s'était chargé d'un procès, on ne pouvait trop se fier à lui, il ne cédait rien, il se défendait et attaquait son adversaire avec la même vigueur, il rompait mais ne pliait point. La raison de cette différence est qu'au palais il se trouvait sur son véritable terrain. M. Dorion a toujours été essentiellement avocat, même en chambre, et s'il prend sa retraite dans la magistrature, c'est qu'il obéit à ses goûts et à ses aptitudes véritables. Il est plus fait pour interpréter les lois que pour mener un parti à la bataille. Juge en chef de la Cour d'Appel, il paraîtra chez lui tout d'abord, et comme nous l'avons déjà dit, il fera honneur à ces hautes fonctions.

OSCAR DUNN.

LA FÊTE-DIEU A CAUGHNAWAGA

La journée avait été magnifique, le soleil chaud, le ciel pur et la brise fraîche. Les champs couverts de moissons étaient pleins de promesses, et jamais le Saint-Laurent n'avait roulé entre deux rives plus opulentes ses eaux rapides et profondes.

Vers le soir, de larges nuées grises sortirent, comme du sein d'un cratère en feu, des splendeurs du couchant, et envahirent lentement l'horizon. La nuit venue, le vent cessa, l'air devint immobile, et, sous ce ciel d'été morne et lourd, roulaient d'épais nuages, à travers les déchirures desquels la lune envoyait de temps à autre un pâle rayon.

Sous l'effet de cette température énervante et des fatigues du jour, les laboureurs dans leurs fermes, les animaux en leurs étables, reposent oppressés, cherchant vainement un sommeil qui les fuit.

La nuit est si obscure qu'on semble toucher ses ténèbres; le silence, si profond qu'on pourrait entendre palpiter une étoile.

Des éclairs, rares d'abord, se succèdent, rapides et pressés; les lointains grondements du tonnerre se rapprochent; de larges gouttes de pluie maculent le sol; un souffle de tempête traverse l'espace. L'orage éclate et se déchaîne: l'eau tombe à torrents, les éclairs croissent en tous sens leurs zig-zags fulgurants, le ciel vibre et retentit d'assourdissantes détonations; lorsqu'au milieu du calme qui suit d'ordinaire les premières fureurs de l'ouragan, s'élèvent tout à coup des clameurs sauvages.

La plaine se couvre aussitôt de points noirs et mobiles: de dessous chaque broussaille, de derrière chaque buisson, comme émergeant des profondeurs du sol, sortent un, deux, trois Indiens, suivis d'autres plus nombreux, et, tous, formant un cercle qui se resserre à mesure qu'a-

vance la troupe, courent et se précipitent vers le village qu'ils entourent.

Surpris d'une attaque si soudaine, les habitants éperdus, fuyant de toutes parts, tombent sous les flèches ou le tomahawk de leurs implacables ennemis: ceux qui essaient de défendre leur foyer ou leur famille, ne réussissent qu'à s'attirer une mort plus lente et plus cruelle. Point de quartier, nulle merci à attendre: les hommes luttant avec l'énergie du désespoir, les femmes en prières, les vieillards à genoux, les enfants au berceau, sont tous massacrés, scalpés sans pitié. Les plaintes des mourants, les cris de douleur des victimes, forment avec les chants de guerre des Indiens et les mugissements de la tempête alors dans sa force, un concert plein d'horreur. De-ci de-là des colonnes de feu montent en tourbillonnant; des lueurs sinistres éclatent au milieu des ténèbres; puis, tout à coup le ciel s'illumine, les flammes s'élancent, grandissent, s'étendent, enveloppant dans leur course les granges, les récoltes, les maisons dont les toits et les murs s'écroulent avec fracas.

En quelques heures le village n'est plus qu'un immense brasier. Allumé par les torches indiennes, activé par le vent d'orage, l'incendie avait fait son œuvre. Lorsque l'aube parut, elle éclaira, gisant au milieu de ces décombres et de ces ruines encore fumants, plus de deux cents cadavres, et, marchant vers la forêt sous les insultes et les coups de leur sauvage escorte, un convoi de prisonniers réservés, hélas! aux plus cruelles tortures.

C'est le tableau de cette nuit mémorable de l'année 1689, connue dans l'histoire du Canada sous le nom de Massacre de Lachine, qu'après deux siècles écoulés, mon imagination évoquait au milieu du cadre à peine changé des lieux témoins de ce sanglant épisode.

Les grandes lignes du paysage sont restées les mêmes. Lachine—non plus simple bourgade agricole, mais ville industrielle, commerçante—occupe toujours une des rives du fleuve; la mission du Sault Saint Louis, ou Caughnawaga, groupe ses maisons sur le bord opposé. Entre les deux, le Saint-Laurent coule majestueux et fier, et si les champs cultivés ont remplacé les bois épais, les montagnes lointaines du Vermont et celles des Laurentides offrent encore au regard, sous le ciel changeant, le même horizon qu'autrefois.

Seulement, en 1874, les colons d'Amérique ne sont plus comme en l'an de grâce 1689, les uns sujets du conquérant Guillaume III, les autres du roi Soleil Louis XIV. Les deux peuples rivaux, aujourd'hui réconciliés, vivent unis, et il n'est pas jusqu'aux terribles Iroquois qui ne se réjouissent et ne s'honorent de la présence des visages pâles sur leurs réserves.

En effet, il est un jour dans l'année, celui de la Fête-Dieu, que les derniers débris de cette belliqueuse tribu des Iroquois attendent impatiemment et voient arriver avec plaisir. Le pittoresque, la proximité du village, l'originalité des physionomies, des costumes indiens, la singularité des décorations, l'éclat des cérémonies de la messe et de la procession, l'appât de surprendre sur place une scène de mœurs inédites, la curiosité de voir l'intérieur d'une maison, d'acheter quelques menus produits de l'industrie indigène, tous ces motifs, sans compter celui d'une agréable promenade, amènent là de nombreux curieux, promeneurs et flâneurs de la ville, ou des bandes de touristes des localités voisines.

Aller à Caughnawaga un jour de Fête-Dieu fut de tout temps pour les citadins de Montréal une véritable partie de plaisir, une chasse aux émotions d'où l'on revient désillusionné ou satisfait suivant son tempérament ou son humeur.

Donc, nous aussi, et fort bien disposé, ma foi! avons été, jeudi de l'avant-dernière semaine, prendre notre part de cette réjouissance annuelle.

Dès sept heures du matin une foule bigarrée, aux visages honnêtes, à la mise endimanchée encombrait la gare Bonaventure. Le Grand Tronc avait bien fait les choses et facilité l'excursion en plaçant entre Montréal et Lachine un train spécial à prix réduit, et partant toutes les heures de chacune des extrémités de la ligne. Au cri sacramental: *All aboard*, on monta, ou plutôt on s'empila dans les wagons où un grand nombre de voyageurs durent rester debout faute de sièges. Quant à nous, prenant philosophiquement notre parti, nous nous assimes à l'arrière d'un wagon sur la plateforme duquel des jeunes gens de bonne volonté firent pour l'occasion l'office du serre-frein; car celui-ci, vu l'encombrement, ne put accomplir ses fonctions durant le trajet; il faisait un signe, et c'est à qui de ces joyeux gaillards tournerait la roue.

A Lachine, tout ce monde riant, criant, sifflant, chantant, se précipita des portières sur le quai avec l'impétuosité et le bourdonnement d'un essaim quittant sa ruche. Les dames, dont les toilettes avaient été chiffonnées par la poussée de la foule ou dérangées par les secousses du train, rajustaient qui sa coiffure, qui une ganse rebelle, l'une faisait bouffer sa jupe, l'autre tirait son corsage, un ruban par-ci, une manchette par-là. Les hommes

se préoccupaient surtout du nœud de leurs cravates, et s'attachaient à redresser les bosselures de leurs chapeaux; ceux-ci à la recherche d'un ami poussaient des acclamations, des appels étranges; ceux-là écartant la foule couraient à la recherche d'un parapluie, d'un mouchoir oubliés dans le wagon, tandis que le gros du convoi, hommes-mûrs et matrones, marchant par couple, précédés ou suivis de cinq à six bambins ou bambines, leur progéniture, à qui ils faisaient mille recommandations sur les dangers d'un embarquement précipité, sur ceux d'une explosion, d'un incendie, se dirigeait d'un pas grave vers le steamboat fumant et prêt à larguer ses amarres. Cinq minutes après nous étions à bord, installés sur le pont supérieur, aussi pressés qu'on le sera dans la vallée de Josaphat au jour du jugement dernier. Pour combler la mesure un corps de musique que nous n'avions point aperçu, surgit tout à coup des profondeurs du navire, et pendant que le vapeur l'*Aurora* se mettait en route, les virtuoses déversèrent sur nous des torrents d'harmonie. Serrés comme on l'était, ces notes stridentes et cuivrées enlevèrent littéralement la parole à chacun de nous. D'aucuns étaient joyeux et renforçaient la musique de leurs chants, mais chez beaucoup d'autres nous vîmes l'œil s'allumer d'une sombre fureur. Un incident signala le premier morceau de la fanfare. Une dame, notre voisine, et qui ne s'attendait à rien moins qu'à cela, reçut soudainement en pleine oreille le sol dièse d'un saxophone formidable. Si la place n'avait manqué, la pauvre femme se serait certainement évanouie. Elle en fut quitte pour changer d'attitude et attendre de face le retour de la fameuse note qui éclata au finale, mais heureusement à l'octave au-dessous.

La traversée s'acheva sans autre incident, et une fois accosté au quai de la Compagnie du chemin de fer, les passagers du steamboat s'éparpillèrent de tous côtés, caquetant et piaillant, semblables à une volée d'oiseaux qu'on mettrait en liberté.

Nous foulions enfin le sol privilégié de la tribu, cette terre réservée par décision souveraine aux seuls Iroquois encore vivants. Une concession de terre de la couronne, divisée par lopins entre les familles, le don gratuit annuel à chaque Indien ou Indienne d'une couverture de laine, tel est le patrimoine et l'héritage de ceux qui faillirent anéantir la colonisation du Nouveau Monde.

Soumis à l'autorité de chefs élus, qui maintiennent l'ordre, font la police, et jugent en dernier ressort leurs différends, les Indiens ne peuvent résider en dehors de ce territoire limité.

Qu'on ne s'y trompe point, malgré l'air moderne des constructions—qui sont en effet assez récentes—et dont quelques-unes confortables et élégantes ne dépareraient point nos rues, Caughnawaga date de 1669. Il serait intéressant sans doute de raconter les phases successives de cette mission indienne, mais le cadre de notre sujet nous impose des bornes que nous ne saurions franchir sans manquer à notre tâche de simple conteur.

Qu'il nous suffise de dire qu'à Caughnawaga ce qui frappe tout d'abord ce sont les maisons et le sol. Celles-là de pierre, de briques ou de bois, quelques-unes avec galerie sur la façade, blanchies à la chaux, spacieuses, bien éclairées, ont une physionomie proprement très-avenante. Quant au sol c'est une couche de sable reposant sur un lit de rochers qui effleurent du sol à chaque pas. Autour de certaines habitations, une clôture formée de jeunes troncs d'arbustes entrelacés, protège quelques mètres carrés semés de maïs ou de pommes de terre.

Si le gouvernement anglais a voulu donner aux Indiens une haute idée de la force et de l'intelligence que l'homme civilisé doit déployer pour rendre la terre fertile, il ne pouvait certes mieux s'y prendre. Les efforts auxquels l'Indien se livre pour arracher à ce sol pierreux une maigre pitance doivent lui laisser une grande admiration ou un profond mépris pour la race qui subsiste de ce genre de travail.

Aussi les arbres se comptent-ils dans le village, et lorsque le soleil d'été darde ses rayons, Caughnawaga devient pour la chaleur et les insulations une succursale du Sahara.

Quoi qu'il en soit, pour l'étranger, l'Européen surtout, la surprise est grande de voir des Iroquois habiter au lieu de wigwams des maisons à deux étages, et porter une paire de bretelles à la place du carquois. Quels hauts cris ne pousseront point nos élégantes s'il leur était donné de surprendre Me. Kaouistitikima en corset et sa fille en crinoline.

A ce propos, le matin même de notre excursion et durant la traversée, une dame qu'à son accent nous jugeâmes être allemande, nous demanda, afin de se familiariser à l'avance avec le spectacle, ajouta-t-elle, si les chefs porteraient leur coiffure emplumée, leurs scalpés et leurs tomahawks, et si les guerriers auraient le visage tatoué. Nous lui répondimes que de pareils sauvages n'existaient plus que dans les gravures, que Caughnawaga possédait un barbier, que les Indiens se servaient de sa-

von au suc de laitue, d'eau de cologne et de nos autres vinaigres hygiéniques. La dame croyant à une mystification de ma part, me tourna brusquement le dos sans rien répondre. Si ce récit tombe par hasard sous ses yeux, j'espère qu'elle me rendra son estime.

Nous convenons que de l'autre côté de l'Atlantique on n'a aucune idée sur la situation actuelle des descendants des aborigènes, et à l'exception de quelques voyageurs ou savants, on se représente là-bas le féroce Iroquois le chef couvert de plumes d'aigles, le cou orné d'un collier de griffe d'ours, armé d'un arc et ne subsistant que de chasse et de pêche. Encore une illusion qu'il faut se résigner à voir s'évanouir comme tant d'autres!

Les Iroquois, puisqu'Iroquois il y a, métamorphosés aujourd'hui, sont devenus conducteurs de radeaux, bâte-liers, pilotes; quant à ceux qui font la chasse et la pêche, ils se rendent sur les marchés échanger leur poisson et leur gibier non contre de la poudre ou des miroirs, mais pour de bonnes piastres. La plupart cependant n'exercent aucun métier, mais colportent au loin les objets délicats: ronds de serviettes, porte-cigares, pelotes, pantoufles, tapis de table, canots et raquettes microscopiques, etc., etc., brodés, enrichis de dessins en poil d'original ou constellés d'une verroterie multicolore.

On ne saurait croire les énormes distances que certains d'entre eux franchissent à ce métier.

L'un des principaux du village qui nous fit l'autre jour les honneurs de son domicile, m'avoua avoir marché des mois entiers avant d'atteindre une grande ville dans le Sud Est. Autant que nous pûmes comprendre sa mimique expressive, la description de la ville, nous jugeâmes que ce devait être Mexico.

Hein? que penser des facultés locomotrices d'un gail-lard qui traverse à pied presque tout un continent dans sa longueur.

Il revint d'ailleurs comme il était allé.

Ce qui persiste cependant chez l'Indien, en dépit de l'influence de nos mœurs, du commerce avec les blancs et de leur voisinage, ce sont certaines habitudes physiques, quelques dispositions morales, telles que la paresse native, sa répugnance à un domicile fixe, à la culture de la terre, sa passion du jeu, l'intempérance, l'amour du clinquant et l'imprévoyance poussée à ses dernières limites. C'est par ces traits qu'il faut les juger et comparer leurs progrès. On s'aperçoit alors que quelque soit son costume, son allure, son langage, la sociabilité acquise en un mot, l'homme des solitudes reparait. De même que chez les métis le mélange des sangs n'efface jamais entièrement les traits physiognomiques de la race, ainsi sous les habitudes de la vie civilisée, et sous les vêtements confectionnés qu'il porte, l'Indien retrouve toujours l'Indien.

C'est dans la vue de ces analogies et de ces différences prises sur le fait et sur les lieux mêmes que consistent le charme et l'intérêt de l'excursion de Caughnawaga le jour de la Fête-Dieu.

A. ACHINTRE.

(A continuer)

ADIEUX

On lira plus loin, sous le titre *Desperanza*, une page d'un accent profond, écrite avec le sang du cœur, dans le style le plus remarquable. Nous l'empruntons au *Bien Public* où elle n'a pas été suffisamment remarquée.

C'est la parole d'adieu jetée à sa patrie, à ses amis, par un homme qui malade, l'âme brisée, va chercher sous un ciel plus clément la santé et la paix intérieure. Cette parole exprime des sentiments trop orageux, sans doute, et excessifs; mais qui oserait reprocher à l'artiste sa nature impressionnable, à l'écrivain son langage ému? Le désespoir est mauvais conseiller; Werther et René ne sont pas des modèles à imiter, mais il y a telle et telle page de leurs confessions éloquentes qui, détachées de l'ensemble, sont un écho de tous les cœurs souffrants, le langage intime, la voix secrète de ceux qui un jour ont senti couler leurs larmes sous l'étreinte du malheur. A ce même titre, *Desperanza* restera dans la littérature canadienne. L'auteur est, croyons-nous, Arthur Buies.

M. Buies est parti pour San Francisco. On serait peiné de savoir qu'un écrivain de sa trempe est perdu pour nous; son absence, espérons-le, sera courte. Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement de sa santé, et nous voulons le revoir bientôt continuant au milieu de nous les travaux utiles auxquels ils s'est adonné.

Au reste, M. Buies ne nous dit pas complètement adieu: il écrira régulièrement pour *L'Opinion Publique*.

O. D.

DESPERANZA

Je suis né, il y a trente ans passés, et depuis lors je suis orphelin. De ma mère je ne connus que son tombeau, seize ans plus tard, dans un cimetière abandonné, à mille lieues de l'endroit où je vis le jour. Ce tombeau

était une petite pierre déjà noire, presque cachée sous la mousse, loin des regards, sans doute oubliée depuis longtemps. Peut-être seul dans le monde y suis-je venu prier et pleurer.

Je fus longtemps sans pouvoir retracer son nom gravé dans la pierre; une inscription presque illisible disait qu'elle était morte à vingt-six ans, mais rien ne disait qu'elle avait été pleurée.

Le ciel était brûlant, et, cependant, le sol autour de cette pierre solitaire était humide. Sans doute l'ange de la mort vient de temps en temps verser des larmes sur les tombes inconnues et y secouer son aile pleine de la rosée de l'éternité.

Mon père avait amené ma mère dans une lointaine contrée de l'Amérique du Sud en me laissant aux soins de quelques bons parents qui m'ont recueilli. Ainsi, mon berceau fut désert, je n'eus pas une caresse à cet âge même où le premier regard de l'enfant est un sourire; je puisai le lait au sein d'une inconnue, et, depuis, j'ai grandi, isolé au milieu des hommes, fatigué d'avance du temps que j'avais à vivre, déclassé toujours, ne trouvant rien qui pût m'attacher, ou qui valut quelque souci, de toutes les choses que l'homme convoite.

J'ai rencontré cependant quelques affections, mais un destin impitoyable les brisait à peine formées. Je ne suis pas fait pour rien de ce qui dure; j'ai été jeté dans la vie comme une feuille arrachée au palmier du désert et que le vent emporte sans jamais lui laisser un coin de terre où se trouve l'abri ou le repos. Ainsi j'ai parcouru le monde et nulle part je n'ai pu reposer mon âme accablée d'amertume; j'ai laissé dans tous les lieux une partie de moi-même, mais en conservant intact le poids qui pèse sur ma vie comme la terre sur un cercueil.

Mes amours ont été des orages; il n'est jamais sorti de mon cœur que des flammes brûlantes qui ravageaient tout ce qu'elles pouvaient atteindre. Jamais aucune lèvre n'approcha la mienne pour y souffler l'amour saint et dévoué, qui fait l'épouse et la mère.

Pourtant, un jour j'ai cru, j'ai voulu aimer. J'engageai avec le destin une lutte horrible, qui dura tant que j'eus la force et la volonté de combattre. Pour trouver un cœur qui répondit au mien, j'ai fouillé des mondes, j'ai déchiré les voiles du mystère. Maintenant, vaincu, abattu pour toujours, sorti sanglant de cette tempête, je me demande si j'ai seulement aimé! Peut-être que j'aimais, je ne sais trop; mon âme est un abîme où je n'ose plus regarder; il y a dans les natures profondes une vie mystérieuse qui ne se révèle jamais, semblable à ces mondes qui gissent au fond de l'océan, dans un éternel et sinistre repos. Oh mon Dieu! cet amour était mon salut peut-être, et j'aurais vécu pour une petite part de ce bonheur commun à tous les hommes. Mais non; la pluie généreuse ruisselle en vain sur le front de l'arbre frappé par la foudre; il ne peut renaître.....Bientôt, abandonnant ses rameaux flétris, elle retombe goutte à goutte, silencieuse, désolée, comme les pleurs qu'on verse dans l'abandon.

Seul désormais, et pour toujours rejeté dans la nuit du cœur avec l'amertume de la félicité rêvée et perdue, je ne veux, ni ne désire, ni n'attends plus rien, si ce n'est le repos que la mort seule donne. Le trouverai-je? Peut-être; parce que, déjà, j'ai la quiétude de l'accablement, la tranquillité de l'impuissance reconnue contre laquelle on ne peut se débattre. Mon âme n'est plus qu'un désert sans écho où le vent seul du désespoir souffle, sans même y réveiller une plainte.

Et de quoi me plaindrais-je? Quel cri la douleur peut-elle encore m'arracher? Oh! si je pouvais pleurer seulement un jour ce serait un jour de bonheur et de joie. Les larmes sont une consolation et la douleur qui s'épanche se soulage. Mais la mienne n'a pas de cours; j'ai en moi une fontaine amère et n'en puis exprimer une goutte, je garde mon supplice pour le nourrir, je vis avec un poison dans le cœur, un mal que je ne puis nommer, et je n'ai plus une larme pour l'adoucir, pas même celle d'un ami pour m'en consoler.

Maintenant, tout est fini pour moi; j'ai épuisé la somme de volonté et d'espérance que le ciel m'avait donnée. Otez au soleil sa lumière, au ciel ses astres, que restera-t-il? L'immensité dans la nuit; voilà le désespoir. Mes souvenirs ressemblent à ces fleurs flétries qu'aucune rosée ne peut plus rafraîchir, à ces tiges nues dont le vent a arraché les feuilles. Je dis adieu au soleil de mes jeunes années comme on salue au réveil les songes brillants qui s'enfuient. Chaque matin de ma vie a vu s'évanouir un rêve, et maintenant je me demande si j'ai vécu. Je compte les années qui ont fui; elles m'apparaissent comme ces songes brisés qu'on cherche en vain à ressaisir, comme la vague jetée sur l'écueil rend au loin un son déchiré, longtemps après être retombée dans le sombre océan.

J'ai mesuré au pas de course le néant des choses humaines, de tout ce qui fait palpiter le cœur de l'homme, l'ambition, l'amour.....l'ambition! j'en ai eu deux ou

trois ans à peine, cette fleur amère que les larmes de toute une vie ne suffisent pas à arroser, s'est épanouie pour moi tout à coup et s'est flétrie de même.

En trente ans j'ai souffert ce qu'on souffre en soixante, j'ai vidé bien au-delà de ma coupe de fiel; à peine au milieu de la vie, je suis déjà au déclin de ma force, de mon énergie, de mes espérances. Pour moi il n'y a plus de patrie, plus d'avenir!.....

L'avenir! eh! que m'importe! Quand on a perdu l'illusion, il ne reste plus rien devant soi. J'ai souffert la plus belle moitié de la vie, que pourrais-je faire de l'autre, et pourquoi disputer au néant quelques restes de moi-même? Sur le retour de la vie, quand les belles années ont disparu, l'homme ne peut plus songer qu'au passé, car il voit la mort de trop près; il ne désire plus, il regrette et ce qu'il aime est déjà loin de lui. Pour cette nouvelle et dernière lutte, j'arriverais sans force, épuisé d'avance, certain d'être vaincu, tout prêt pour la mort qui attend, certaine, inévitable, pour tout enfouir et tout effacer.

Non, non, je ne veux plus.....je m'efface maintenant que je ne laisse ni un regret ni une pensée. Si, plus tard, quelqu'un me cherche, il ne me trouvera pas; mais peut-être qu'en passant un jour près d'une de ces fosses isolées où aucun nom n'arrête le regard, où nulle voix n'invite au souvenir, il sentira un peu de poussière emportée par le souffle de l'air s'arrêter sur son front humide..... cette poussière sera peut-être moi.....

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le jour se lève au loin: l'horizon est de flamme;
Et déjà, dans les airs, tressaille la grande âme
Du peuple qui s'avance en cortège royal.
Cent noms entrelacés, que brüna l'histoire,
Éclatent, triomphants, au soleil de la gloire,
Sur d'immortels frontons, trempés d'un pur cristal!

Dans le temple de Dieu, c'est aussi grande fête.
Les lustres éclatants, du parvis jusqu'au faite,
Font rayonner le chœur d'une vive clarté.
Le feuillage qui flotte en joyeuse guirlande,
Semble, par sa verdure, éterniser l'offrande
De l'agneau, sur l'autel, par le prêtre immolé!

Au champ de l'infini, s'arrêtent sur la route,
Les anges, tour à tour, inclinés vers la voûte,
Chantant, d'une voix pure, un cantique immortel.
Ils portent jusqu'aux cieux, en gerbes de lumière,
Les mystiques élan et la chaste prière
Du peuple canadien, conjurant l'Éternel.

Salut, saint Jean-Baptiste, aimable et doux convive!
Semblable au souverain descendu sur la rive,
Il marche, radieux, au milieu de ses fils.
La fête sera courte et sa beauté charmante;
Car un jour, un seul jour, il dressera sa tente,
Il posera son pied sous nos toits éblouis!

Soulevant, en silence, un coin de leur suaire,
Les hommes d'autrefois reviennent sur la terre.
L'illustre Papineau s'avance le premier!
Portant, avec sa gloire, une couronne en chêne,
Garneau touche la lyre, et l'on voit Lafontaine
Se diriger, rêveur, au devant de Chénier!

Comme les vieux héros, naguère dans Versailles,
Défilent, deux à deux, sous l'habit des batailles,
Tous ceux-là, qui, vaincus, moururent en vainqueurs.
Là-bas Wolfe et Montcalm s'abordent dans la plaine:
Des palmes à leurs mains, ils parcourent l'arène,
Causant de Rome antique et ses nobles splendeurs!

Se vit-il, sur le globe, aux pages de l'histoire,
De plus chastes lauriers, une plus belle gloire
Resplendir sur le front d'un peuple à son berceau?
Debout, fils de Champlain! Que des fêtes immenses
Acclament l'avenir, constellé d'espérances
Par les puissants reflets de ce divin flambeau!

Allons, gai travailleur! Laisse-là ton enclume,
Dépose tes outils dans l'atelier qui fume;
Car l'aube qui s'éveille est le jour des vaillants.
Et que ton bras nerveux, au milieu de la foule,
Soutienne, avec fierté, l'étendard qui s'enroule,
Sous la brise légère, en des plis ondoyants!

Et vous, que l'infortune, avec sa peine amère,
Arracha, pour l'exil, du sein de votre mère,
Venez prendre la droite à ce sacré banquet.
Ne craignez plus l'espace et ses clameurs divines:
En vous voyant passer, les monts et les collines
Inclineront vers vous leur feuillage discret!

Accourez tous ensemble au seuil de nos demeures.
Près de l'âtre brillant, nous redirons les heures
Qui feraient oublier que vous allez partir,
Si, pour le Canada, l'amour qui nous transporte,
Pouvait, rose qui tombe et que la brise emporte,
Vous suivre sur la route, et là-bas retourner!

Mais voilà que fidèle à sa fête royale,
S'avance la patrie, en robe nuptiale,
Et chante la valeur de ses fils adorés!
Nos frères, vers le ciel arborant leurs bannières,
Se portent sur ses pas; et nos vastes frontières
Semblent ne plus suffire à leurs rangs empressés.

Joignons-nous à la fête; et sur notre passage,
Que les petits enfants, comme un dernier hommage,
Soutiennent les vieillards, retrouvant leur gaieté.
Que gentille, en sa mise, on voit, soudain paraître,
Fière de son pays, l'épouse à la fenêtre,
Offrant à ce beau jour l'éclat de sa beauté!

St. Roch de Québec, 9 juin 1874.

PHILÉAS HUOT

LES ENFANTS

Lorsque leur fraîche insouciance
Accourt s'ébattre sous mes yeux,
Dans mon cœur monte de l'enfance
Un souvenir délicieux.
Avec les autres, jouer, rire
Était alors mon seul souci ;
Et quand je les voyais sourire,
Heureux, je souriais aussi.

Jamais le bruit ni la poussière
N'assombrissaient mon front riant ;
J'aimais mieux mes billes de pierre
Que tout l'or que j'ai maintenant.
La mer et les plages lointaines
Ne provoquaient point mes soupirs ;
De jouets mes mains étaient pleines :
Là se bornaient tous mes desirs.

Mais maintenant que dans mon âme
L'âge s'est ouvert un sillon,
Ma pensée erre sur la lame
Et suit le fiévreux tourbillon.
J'aime à voir, au mat qui se plie,
La vergue se rompre en éclats,
Entendre, dans le vent qui crie,
Cette aile que l'on ne voit pas.

Je vis sur les champs de bataille
Tranquille comme en un boudoir,
Cherchant, à travers la mitraille,
Les ressorts secrets du pouvoir.
Le n'y trouve, hélas ! qu'une chose
Se détachant du fond obscur :
L'enfance a respiré la rose,
Les ronces sont pour l'âge mûr !
Ah ! coule, sang pur de l'enfance,
Lentement et sans te hâter ;
Dérobe à l'heureuse innocence
Le feu qui devra l'embraser.
Il ne grossira que trop vite
Ce flot maintenant au repos :
Marée effrayante et subite
Dont les vagues sont des sanglots.

N. LEGENDRE

Traduit du Recueil du Col. G. W. Patten.

ERRATA.— Dans le 7e alinéa de l'article intitulé *Rouge, Bleu, Blanc*, au lieu de : " qui veut pour lui toute son aristocratie," il faut lire : " qui sont pour lui, etc."

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

FRANCE

Paris, 8.—On est rempli de sombres pressentiments à Versailles. La pétition demandant la dissolution de l'Assemblée a été signée par 125 membres qui espèrent obtenir les signatures des 195 députés qui forment le centre gauche. La motion de dissolution sera présentée aussitôt que la chose sera possible. Le centre gauche est décidé à demander la déclaration de la république comme gouvernement définitif ou la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Paris, 9.—Dans l'Assemblée aujourd'hui, M. Girard, membre de la gauche, a lu un document que, dit-il, on faisait circuler dans son département pendant son élection ; ce document recommande aux employés du gouvernement de n'accorder leur patronage qu'à ceux qui sont en faveur de M. Bourgoïn, candidat bonapartiste. M. Girard demande une enquête pour éclaircir cette affaire.

M. Rouher, déclare qu'il n'a eu aucune connaissance de ce document et laisse entendre qu'il considère que c'est une fraude. Il est en faveur d'une enquête et entreprendra la discussion lorsque tous les faits seront connus et soumis à l'Assemblée.

Gambetta accuse le ministre Magne de complicité dans cette affaire.

Les membres bonapartistes se sont déclarés prêts à discuter la commission aussitôt que le rapport du comité d'enquête serait soumis à l'Assemblée.

M. Rouher rappelle les accusations qui ont été portées contre Gambetta et le gouvernement du 4 septembre.

Une scène turbulente a suivi cette déclaration. Gambetta déclare qu'il a répondu à toutes les questions que lui a posées le comité, il nie que les bonapartistes, qu'il flétrit du nom de misérables, aient le droit de lui poser des questions. Alors la confusion devint indescriptible et les huées de la gauche ont empêché Rouher de se faire entendre.

M. Buffet a menacé Gambetta d'un vote de censure. Après la séance les bonapartistes ont suivi et insulté Gambetta et ses amis.

A Paris on regarde cette affaire comme très-sérieuse et une grande excitation y règne.

Les membres de la gauche prétendent que 330 députés se sont engagés à voter pour la dissolution de l'Assemblée, et qu'ils n'ont besoin que de 30 autres membres pour avoir une majorité.

La motion demandant la dissolution sera présentée, croit-on, dans peu de jours.

Paris, 10.—Aujourd'hui, l'Assemblée, par un vote de 348 contre 337, a adopté un amendement au bill des élections municipales, fixant l'âge des électeurs à 21 ans au lieu de 25 ans, comme le gouvernement le proposait. Le ministère se trouve battu sur un point important.

Paris, 10.—Une forte escouade de gendarmes a été placée sur le convoi qui a ramené les députés de Versailles à Paris, ce soir, afin de protéger les bonapartistes contre la haine populaire.

Hier soir, à l'arrivée du même convoi à Paris, les bonapartistes ont défié Gambetta de se servir du même langage insultant qu'il avait employé dans l'Assemblée à l'adresse des bonapartistes.

Les journaux impérialistes attaquent violemment la gauche. Une querelle cause beaucoup d'inquiétude.

Londres, 8.—Le correspondant du *Standard* à Paris annonce que le manifeste du centre gauche demandant que la république soit proclamée ou que l'Assemblée soit dissoute a causé plus d'excitation que tout événement, qui est arrivé depuis le renversement de Thiers. L'impression générale est que ceci

hâtera le jour de la dissolution au lieu de favoriser l'établissement d'un gouvernement permanent. Les conservateurs sont déconcertés.

Londres, 9.—Le correspondant du *Times* à Paris mande, par dépêche télégraphique, que l'on s'attend à voir M. Dufaure demander, dans peu de jours, au comité de la constitution des lois, de prendre le vote sur le premier article du projet de loi présenté en mai 1873, et pourvoyant à ce que le gouvernement se compose d'un Sénat, d'une Chambre de Représentants et du Président de la République. Si le comité rejette l'article, le centre gauche proposera devant l'Assemblée de référer la même proposition à une nouvelle commission. Si cette tentative échoue, le centre gauche, en dernier ressort, proposera la dissolution de l'Assemblée. Si cette motion est renversée, les membres de toutes les sections de la gauche donneront probablement leur démission en masse.

New-York, 11.—Il est rumeur que la lettre de Rochefort adressée au *Herald* de New-York est tirée à 30,000 exemplaires qui seront secrètement distribués en France.

Le départ soudain de Rochefort n'est plus attribué à la nouvelle de la maladie de ses enfants. Le jour qui a précédé son départ, il a reçu la dépêche suivante de Gambetta : " venez immédiatement."

Londres, 10.—Le correspondant du *Daily News* mande de Paris que pendant que Gambetta attendait le convoi pour le ramener de Versailles à Paris, hier soir, il a été attaqué et insulté par plusieurs bonapartistes bien connus.

Paris, 11.—MM. Schoelcher et Testelin se sont présentés aujourd'hui, au bureau du journal le *Pays* et ont demandé réparation au nom de l'ex-ministre Clémenceau. M. Paul de Cassagnac, rédacteur du journal, n'était pas présent lors de la visite des délégués. Lorsqu'on lui a appris cette démarche il a déclaré qu'il annoncera demain sa détermination.

Il est probable qu'un duel aura lieu.

Paris, 11.—Une foule immense assistait ce matin au départ des députés pour Versailles. L'excitation était à son comble.

Gambetta a été accueilli par des applaudissements et des huées.

La police a essayé de disperser la foule, mais elle a rencontré une vive résistance.

M. Lefebvre, député de la gauche a été arrêté puis remis en liberté. Grand tumulte, et Gambetta a été de nouveau insulté.

La police a réussi à chasser la foule ameutée.

A l'Assemblée, M. Baze a demandé une enquête au sujet de cette émeute qui menace de se renouveler au retour des députés à Versailles.

Le comte de Ste Croix a frappé Gambetta à la figure d'un coup de canne. Le comte a été arrêté. Durant la séance le tumulte et la confusion ont été si grands qu'on a dû cette après-midi suspendre la transaction des affaires parlementaires.

Le conseil municipal de Bordeaux a été suspendu de fonctions parce qu'il a promis de faire une démonstration hostile au gouvernement.

Paris, 12.—Le comte de Ste. Croix, qui a frappé Gambetta hier soir à la gare a déclaré aux hommes de police qui l'ont arrêté qu'il avait commis cet assaut pour provoquer Gambetta en duel. M. Gambetta porte encore sur la figure les marques du coup.

Les scènes d'hier ont été littéralement reproduites ce matin à la gare lors du départ du convoi qui transporte les députés à Versailles.

Une grande foule s'est assemblée pour applaudir et insulter les députés. Les hommes de police ont de nouveau dispersés les émeutiers et ont fait douze prisonniers dont quatre ont été remis en liberté. Les autres doivent subir leur procès. Cette démonstration populaire avait un caractère tellement menaçant qu'une compagnie de soldats a reçu ordre de se rendre à la gare pour aider les hommes de police à maintenir l'ordre. Armand Adam, frère du député de ce nom et Spuller, frère de l'éditeur de la *Republique Française*, feuille radicale, sont au nombre de ceux qui ont été arrêtés.

Le gouvernement a suspendu pendant quinze jours la publication du *Pays* et du *Rappel*, deux feuilles radicales, et du *Dix-Neuvième Siècle*, feuille républicaine, pour avoir violemment attaqué la politique du gouvernement.

Paul de Cassagnac, rédacteur du *Pays*, répond aujourd'hui dans son journal à la demande de deux députés qui se sont rendus auprès de lui au nom des républicains pour exiger une rétractation de l'article dans lequel il attaque les membres de la gauche. De Cassagnac dit qu'il a attaqué Gambetta et plusieurs députés mais non Clémenceau qui n'a donc pas droit à une réparation, mais que si toutefois ce dernier demande satisfaction il peut l'avoir. De Cassagnac déclare qu'il désire ardemment se battre avec Gambetta et ajoute que neuf rédacteurs du *Pays* sont prêts à se battre avec neuf députés républicains, et qu'ils sont également prêts à tirer au sort pour le choix des adversaires et des armes.

La *Gazette de France* dit que la guerre civile sera le résultat de la dissolution.

On croit généralement qu'au cas où l'Assemblée sera dissoute, MacMahon sera préalablement autorisé de gouverner pendant plusieurs mois, peut-être un an, sans convoquer l'Assemblée ; il aura aussi le pouvoir de dissoudre la prochaine Assemblée.

On croit qu'il y avait au moins 10,000 personnes à la gare, hier soir, à l'arrivée des députés de Versailles.

Les hommes de police sympathisaient évidemment avec les bonapartistes.

Paris, 12.—L'Assemblée a adopté aujourd'hui la seconde lecture du bill des élections municipales.

M. De Malleville, du centre gauche, a demandé au gouvernement quelle ligne de conduite il se propose de suivre à l'égard de ces bonapartistes qui refusent de reconnaître les décisions de l'Assemblée.

M. Bethmont, de la gauche, a attiré l'attention de l'Assemblée sur la déclaration de M. Fourton, ministre de l'Intérieur qui a affirmé en parlant des troubles qui avaient eu lieu à la gare, que la faute était aux hommes de police et aux radicaux.

M. Bethmont prétendait qu'un ministre qui a prononcé de telles paroles ne devrait plus retenir son portefeuille, et que le gouvernement était digne de censure de ne l'avoir pas forcé à donner sa démission.

M. Fourton répond qu'il ne retractera rien de ce qu'il a dit. L'Assemblée, dit-il, devait attendre le rapport du comité qui doit être nommé pour s'enquérir de ces troubles déplorables.

M. Bethmont a proposé ensuite un vote de censure contre le ministre de l'Intérieur. La motion a été perdue sur division, pour 317, contre 326.

Ce soir un grand nombre de personnes ont commencé à s'assembler encore à la gare, mais la foule a été bientôt dispersée par les hommes de police et il n'y a eu aucun trouble.

On considère qu'il est certain qu'en frappant Gambetta, Ste. Croix n'a fait qu'agir d'après un plan formé d'avance par les bonapartistes pour provoquer Gambetta à se battre en duel.

Tous les numéros du *Pays* ont été saisis par la police, ce soir.

Le *Moniteur* dit que l'Angleterre est responsable de l'évasion de Rochefort et de ses compagnons et qu'elle ne peut pas refuser une enquête pour déterminer si celui qui aide à des prisonniers d'état à s'évader ne viole pas la loi internationale.

Paris, 13.—Dans l'Assemblée aujourd'hui, le général De Cissey, ministre de la Guerre, a introduit un bill pour modifier les règlements de l'armée en cas de guerre.

Paris, 13.—Il est rumeur que les actes de violence que les bonapartistes ont commis depuis quelques jours forment partie d'une conspiration tramée dans le but d'opérer une dissolution de l'Assemblée et un appel au pays au moyen d'un plébiscite.

M. de Ste. Croix sera traduit devant la cour de police, aujourd'hui, sous prévention d'avoir frappé Gambetta.

Paris, 13.—Les mesures qu'avait prises le gouvernement pour prévenir une répétition des scènes de jeudi et d'hier, à la gare du chemin de fer étaient inutiles ; lors du départ du convoi, il n'y avait que le nombre ordinaire de personnes.

M. de Ste. Croix traduit devant la cour de police pour avoir frappé M. Gambetta, a été condamné à 6 mois d'emprisonnement et à 200 francs d'amende ainsi qu'aux frais de la poursuite. Les autres émeutiers ont été condamnés, les uns à une semaine, les autres à trois semaines et un mois d'emprisonnement.

Londres, 13.—Le *Times* de ce matin contient une dépêche télégraphique de Paris en date d'hier à minuit qui annonce que tous les boulevards sont encombrés d'une foule immense, tous les cafés sont remplis de monde.

Le gouvernement a résolu non-seulement de supprimer temporairement le *Pays* mais encore d'intenter une action contre son rédacteur pour avoir violé les lois de la presse.

Paris, 14.—Le bill constitutionnel proposé par le centre gauche sera introduit demain. La gauche modérée sera probablement en faveur de la motion.

ESPAGNE

Londres, 9.—Un correspondant du *Times* écrit d'Espagne que le général Concha, marche à la tête de tous les soldats républicains disponibles contre les Carlistes de Navarre. Le général Dorregaray, commandant des Carlistes, occupe déjà une forte position et l'on s'attend à une bataille décisive.

Londres, 12.—Une dépêche spéciale du nord de l'Espagne adressée au *Times* annonce que le général Concha et son état-major sont partis de Legrono pour se rendre à Tudela.

Trente mille soldats républicains se dirigent vers la vallée d'Amescua.

Les Carlistes sous le commandement du général Dorregaray sont maintenant au nombre de 24,000.

ANGLETERRE

Londres, 8.—Le comte de Yarborough faisait un usage immodéré de liqueurs alcooliques. Mardi dernier, le député-sergent d'armes de la Chambre des Lords, le croyant plus ivre qu'à l'ordinaire, l'a fait entrer dans un appartement privé. Pendant l'absence de l'officier, le comte a disparu, et depuis cette date, on n'en a pas entendu parler.

Londres, 9.—Le *Times* de ce matin parlant de la lettre diplomatique envoyée aux différents pouvoirs par le gouvernement espagnol, dit qu'il est temps que les nations reconnaissent le gouvernement établi en Espagne.

D'après le *Times*, les Carlistes n'ont pas d'espérance de pouvoir l'emporter sur les républicains. Leurs progrès sont arrêtés et les troupes nationales seront bientôt victorieuses sur tous les points.

Le duc de Connaught, Prince Arthur, a pris son siège, hier soir, à la Chambre des Lords.

C'est la première fois qu'il siège en cette assemblée.

Londres, 11.—M. Gladstone a présenté aujourd'hui, à la Chambre des Communes une pétition signée par 86,000 cultivateurs demandant les droits de franchise pour bourg et comté.

AUTRICHE

Vienne, 8.—La conférence Internationale convoquée dans le but de discuter les moyens à prendre pour empêcher le choléra de se répandre et d'étudier les causes de cette maladie, sera tenue le 15 courant. Toutes les puissances européennes doivent envoyer des délégués.

ETATS-UNIS

Washington, 8.—Dans le sénat, aujourd'hui, le sénateur Thurman a présenté une résolution en faveur d'un traité de réciprocité avec le Canada.

Washington, 9.—Le département de la guerre a reçu information que les Comanches et les Apaches se sont mis en mouvement pour attaquer les blancs du Texas.

San Francisco, 13.—Cochice, fameux chef des Apaches, est mort le 9 courant.

ITALIE

Rome, 9.—Les pèlerins des Etats-Unis accompagnés d'une centaine d'Américains résidant à Rome, se sont rendus au Vatican aujourd'hui et ont été reçus par Sa Sainteté.

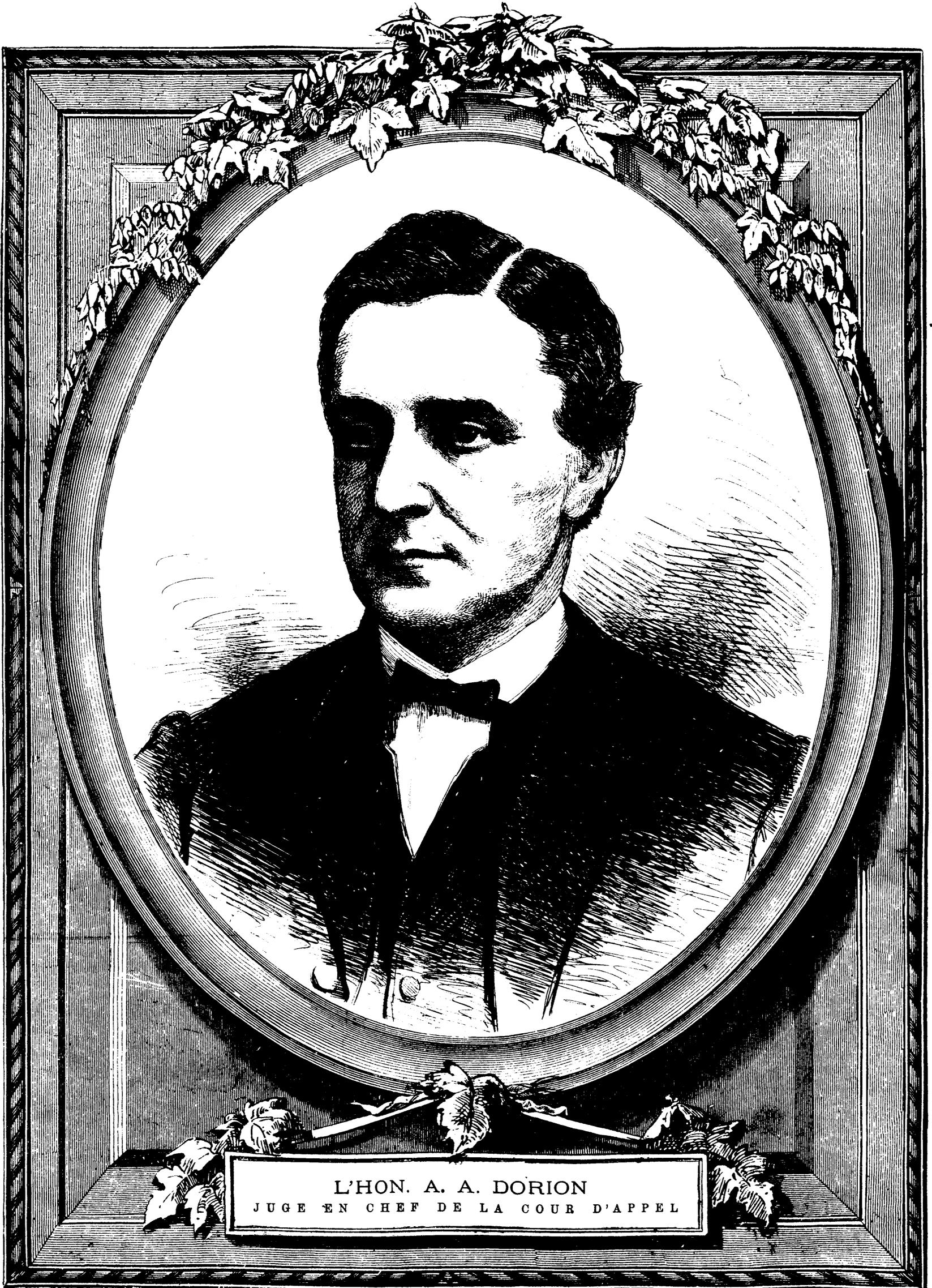
Mgr. Devenger a présenté les pèlerins au Pape et lui a parlé en même temps de la dévotion inaltérable des catholiques des Etats-Unis pour le Saint Siège. Aimant la liberté honnête, les catholiques des Etats-Unis protestent énergiquement contre les persécutions tyranniques auxquelles l'Eglise est en butte, et condamnent ses persécuteurs, ennemis de la liberté et de Dieu.

Sa Sainteté a dit en réponse que cette manifestation d'amour de la part des pèlerins était comme un rayon de lumière au milieu des ténèbres qui enveloppent le monde. Les ennemis de l'Eglise sont nombreux et c'est une grande consolation de pouvoir jeter les yeux sur le nouveau monde où la vraie foi a fait un si merveilleux progrès.

Cependant il y a encore de nombreuses sectes sur le continent de l'Amérique, et il ne faut pas cesser de prier pour que toutes soient ramenées au bercail de l'Eglise. Les pèlerins se sont ensuite avancés, un par un, et ont baisé la main de Sa Sainteté, lui offrant des présents, après quoi ils se sont retirés, profondément impressionnés de cette entrevue. Les pèlerins se proposent de présenter au Pape un album contenant la signature de chacun d'eux. Jeudi prochain Notre Très-Saint Père doit donner la Sainte Communion à tous les pèlerins.

Rome, 13.—Il est rumeur ici dans les cercles diplomatiques que le gouvernement anglais offre de régler à l'amiable les différends qui se sont élevés entre le Brésil et la république Argentine.

Les pèlerins des Etats-Unis ont déclaré au cardinal Borromeo que de retour en Amérique ils feront tout leurs efforts pour faire venir des pèlerins tous les ans à Rome.





ARRETE UN PEU, CAPITAINE!

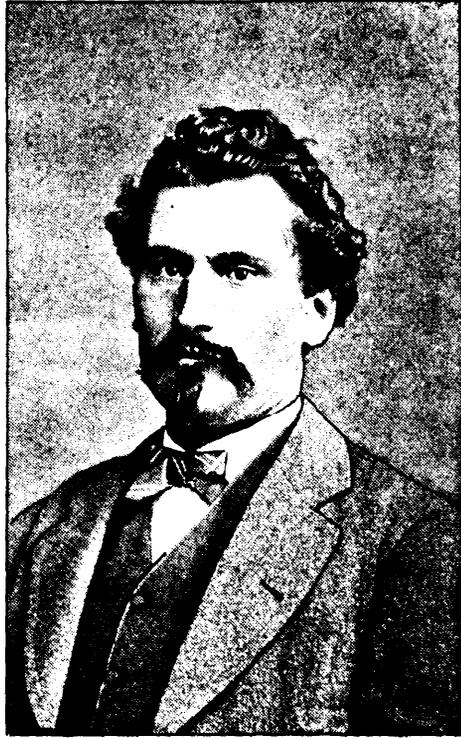
LETTRE AMPHIBOLOGIQUE

Louis Ier de Bourbon, Prince de Condé, né en 1530, se distingua d'abord dans la carrière des armes; mais après la funeste mort du Roi Henri II, arrivée le 10 juillet 1559, des mécontentements le jetèrent dans le parti des réformes, et on l'accusa d'être le moteur de la conspiration d'Amboise, qui eut lieu en Mars 1560; il fut arrêté et emprisonné à Orléans où était la Cour. Catherine de Médicis et les Guises étaient furieux contre lui; on instruisit son procès qui devait se terminer pour lui de la manière la plus funeste.

C'est dans le cours de ce procès que Mme Saint André, qui prenait au Prince un grand intérêt, mais qui ne pouvait pénétrer dans sa prison, lui fit parvenir la lettre *amphibologique* suivante, où elle l'engage à persister dans ses dénégations au sujet de la conspiration d'Amboise. Cette lettre est symétriquement ainsi conçue :—

- Croyez-moi, Prince, préparez-vous à la mort : aussi bien vous sied-il mal de vous défendre. Qui veut vous perdre est ami de l'Etat. On ne peut rien voir de plus coupable que vous. Ceux qui par un véritable zèle pour le Roi vous ont rendu si criminel, étaient honnêtes gens et incapables d'être subornés. Je prends trop d'intérêt à tous les maux que vous avez faits en votre vie, pour vouloir vous taire que l'arrêt de votre mort n'est plus un si grand secret. Les scélérats, car c'est ainsi que vous nommez ceux qui ont osé vous accuser, méritaient aussi justement récompense, que vous la mort qu'on vous prépare; votre seul entêtement vous persuade que votre seul mérite vous a fait des ennemis, et que ce ne sont pas vos crimes qui causent votre disgrâce. Niez avec votre effronterie accoutumée, que vous avez eu aucune part à tous les criminels projets de la conjuration d'Amboise. Il n'est pas, comme vous vous l'êtes imaginé, impossible de vous en convaincre; à tout hasard recommandez-vous à Dieu.

Pour avoir le vrai sens de cette lettre, il faut en lire seulement les lignes qui sont marquées d'une étoile, et alors on y trouve le sens qui est comme suit :—



AMBROISE LÉPINE

L'ADJUDANT GÉNÉRAL DE RIEN.

Croyez-moi, Prince, préparez-vous à vous défendre. Qui veut vous perdre est plus coupable que vous. Ceux qui vous ont rendu si criminel, étaient subornés. Je prends trop d'intérêt à votre vie, pour vouloir vous taire un si grand secret. Les scélérats, qui ont osé vous accuser, méritaient la mort qu'on vous prépare; votre seul mérite vous a fait des ennemis, qui causent votre disgrâce. Niez que vous avez eu aucune part à la conjuration d'Amboise. Il n'est pas possible de vous en convaincre. Adieu.

Le procès continua, et en fin de cause, le Prince fut condamné à perdre la tête; mais la sentence n'était pas encore signée, lorsque la mort de François II, arrivée dans ce moment (5 Décembre 1560,) changea la disposition des esprits; on sollicita la grâce du condamné. Charles IX, arrivant au Trône, l'accorda. Il était temps, car on prétend que La Reine-Mère et les Guises, sûrs de la condamnation, avaient mandé à Orléans jusqu'à quarante bourreaux les plus experts du Royaume pour l'exécution du Prince qui ne fut sauvé que par la mort du Roi et le courage de L'Hospital.

Nous avons parlé il y a quelque temps d'un moyen électrique de votation à appliquer aux votations de l'Assemblée; voici pour le même objet un moyen différent que décrit le *Figaro* :

La chose est réelle, pratique; elle existe déjà, quoique imparfaitement, au Sénat des Etats-Unis, et elle est en ce moment même soumise, sous forme de pétition, à l'examen du Reichstag allemand.

En voici le mécanisme :

Un fil relie la place de chaque député au bureau du président. La transmission s'opère au moyen d'un levier, dont le maniement n'est possible qu'au député lui-même, grâce à une clef particulière qu'il garde dans sa poche.

A l'appel du président, chaque député se rend à sa place, tire la clef de sa poche, et tourne son levier à droite ou à gauche, suivant qu'il veut voter pour ou contre.

Après quoi, un huissier fait tourner la manivelle du conducteur magnétique. La transmission s'opère avec une régularité parfaite, grâce à une petite roue autographique du genre de *molettes* dans l'appareil Morse.

Les votes individuels sont relevés sur une bande de papier, à l'aide de signes spéciaux.

Avec cet ingénieux système, quelle serait la durée d'un vote? A peine une minute!

On aurait, en même temps, un document infailible, facile à multiplier, et qu'on pourrait distribuer, avant la fin de la séance, aux députés et aux représentants de la presse.



VUE DE LA RIVIÈRE MONTMORENCY AU-DESSUS DES CHUTES

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI 18 JUIN 1874

AUX LECTEURS

Nous publierons, le jour de la St. Jean-Baptiste, un numéro "extra" contenant huit pages de gravures et des articles spéciaux. Nous ferons de même la semaine suivante pour le compte-rendu de la fête.

Pour la circonstance, nous nous sommes assurés les services de plusieurs artistes distingués, à part ceux qui composent notre état-major ordinaire. Nous pouvons donc garantir que ces deux numéros auront une valeur et un intérêt exceptionnels. Nous en expédierons un nombre supplémentaire à ceux qui nous en feront la demande, au prix de 10 centins.

Nos lecteurs, qui ont remarqué sans doute dans notre journal les écrits récents de plusieurs collaborateurs de talent (et nous leur ferons faire prochainement connaissance avec plusieurs autres), apprécieront nos efforts pour rendre *L'Opinion Publique* de plus en plus digne de leur patronage.

BULLETIN

La crise, depuis longtemps prévue par les hommes d'ordre en France, s'annonce terrible et menaçante, comme on pourra s'en convaincre en parcourant les dépêches d'outre-mer. Les deux fractions extrêmes du libéralisme français, l'Empire et la Commune, Rouher et Gambetta, en sont venues aux prises : anarchie ou despotisme, ce sont les termes bien connus du principe révolutionnaire. L'élément démagogique, organisé, contenu, mais jamais détruit par l'Empire, s'étale au grand jour à la faveur du désarroi général survenu après Sedan. Il est probable qu'à l'étranger l'on n'accordera guère de sympathie aux bonapartistes ni aux communaux. Si la France doit souffrir encore de querelles intestines, on ne sera pas mécontent d'en voir porter la responsabilité par deux partis déshonorés. Ceux qui sont coupables des malheurs de la France vont faire bonne justice d'eux-mêmes : ce sera une besogne de moins pour la monarchie légitime qui sauvera la grande nation.

Dans notre tranquille pays, nous nous inquiétons seulement de remaniement ministériel. Le successeur de M. Dorion n'est pas encore nommé, et le sentiment public dans notre province se préoccupe de la chose à bon droit. Nous avons besoin de forces nouvelles, et l'on redoute que la retraite de M. Dorion ne nous affaiblisse. On pense que M. Geoffrion entrera dans le cabinet.

On a parlé durant quelques jours d'une dissolution prochaine de la législature de Québec; mais ce n'était qu'une rumeur sans fondement, croyons-nous. Le ministère-Ouimet est aussi fort que le cabinet fédéral et l'on ne voit pas pourquoi il sentirait le besoin d'en appeler au peuple : à moins cependant que les sept ou huit élections qu'il a remportées depuis quelque temps, ne lui donnent envie de tenter la fortune sur un terrain plus vaste.

On annonce que vu que le gouvernement de la Colombie Anglaise n'ayant point encore accepté le changement proposé dans les termes de l'Union, le gouvernement fédéral a retiré ses propositions.

O. D.

CHRONIQUE.

Les causeries agricoles de Jean Bellevue que nos abonnés ont lues avec tant d'intérêt, viennent d'être réunies en brochure. Nous n'avons pas ici à faire l'éloge de notre collaborateur. Nous nous contentons d'indiquer le prix de la brochure qui est de 10 cts.

Nous accusons réception de la *Revue Canadienne*. Livraison de Mai—Voici la note que la Direction publie en tête de sa publication :

Au sujet du discours de M. Gonzalve Doutre, professeur de procédure civile à l'Université McGill, publié dans la dernière livraison de ce Recueil, le Comité de Rédaction de la *Revue Canadienne* désire déclarer à ses lecteurs et au public :

1o. Que le Directeur-Gérant par pure inadvertance, n'a pas consulté le Comité de Rédaction touchant la publication de ce discours et qu'elle a eu lieu sans son approbation préalable.

2o. Que le Comité de Rédaction n'approuve pas certains principes sur l'éducation émis par M. Doutre dans la péroraison de son discours; mais croit, que ces principes sont contraires à la doctrine infaillible de l'Eglise Catholique, à laquelle sont heureux d'appartenir tous les membres du dit comité.

3o. Que si le Comité de Rédaction de la *Revue Canadienne* eût eu communication du discours de M. Doutre, avant sa publication, il aurait refusé de l'insérer dans les pages de ce recueil, à moins que l'auteur eût consenti à

certaines modifications nécessaires pour le mettre d'accord avec les principes catholiques.

Le Directeur-Gérant pour le Comité de Direction de la Revue Canadienne.

L. W. TESSIER.

Nous trouvons dans le *Courrier des Etats-Unis* l'entre-filet suivant qui devrait nous faire réfléchir sur notre propre devoir :

"On a déjà beaucoup fait, mais il reste beaucoup à faire pour les victimes des villages détruits par la rupture soudaine du réservoir de Mill River. Au nombre des personnes qui ont souffert du fléau dévastateur se trouvent un certain nombre de familles canadiennes-françaises. Le bureau central, composé de MM. Batchelor, Normandeau et Lefebvre, qui est chargé de l'administration des Sociétés Canadiennes des Etats-Unis, vient de prendre l'initiative d'une collecte spéciale en faveur de leurs compatriotes malheureux. Le plan du bureau consiste à recommander une contribution volontaire dans toutes les parties des Etats-Unis et même du Canada, le 24 juin, jour de la Saint Jean Baptiste, qui sera versée pour les Canadiens des endroits inondés. Le bureau central est maintenant en correspondance avec les autorités locales et fera connaître le résultat de ses démarches dès qu'elles auront abouti."

Une révolution dans la presse anglaise.

Le numéro du *Times* paru le mardi matin à Londres et qui est parvenu le mardi soir à Paris publie une correspondance de deux colonnes, datée de Paris le lundi soir minuit.

Le matin à sept heures, les négociants de la Cité liront dans leur journal le compte-rendu commenté de la séance de la veille.

Le gouvernement français a loué au *Times*, à raison de 80,000 fr. par an, un fil télégraphique allant de la rue de Grenelle-Saint Germain à Printing House square, dans les bureaux mêmes de la rédaction du journal anglais.

Depuis dix-huit mois des négociations avaient été entamées : elles étaient sur le point d'aboutir lors de la chute de M. Thiers. Elles avaient été reprises depuis et menées si secrètement, que c'est par la correspondance dont nous venons de parler qu'on a appris en France et en Angleterre l'heureuse solution.

Les journalistes de Boston et des autres villes du Massachusetts, qui font chaque année une promenade en corps, se proposent de visiter le Bas-Canada dans le cours de ce mois. Ils partiront de Boston le 19 courant, arriveront à Montréal le 20 et feront le lendemain une excursion à Lachine. Ils partiront ensuite pour Québec, à bord d'un des steamers de la compagnie du Richelieu. Ils visiteront Québec, Montmorency, le Saguenay, jusqu'à la baie des Ha! Ha! et les places d'eau du bas du fleuve. Ils retourneront à Boston en passant par Montréal.

Il circule, dit le *Métis*, au sujet des Sauvages, certaines rumeurs que nous croyons devoir contredire. Ainsi, par exemple, on leur attribue l'intention d'organiser un soulèvement, ou de nous créer d'autres embarras. Tout cela est faux, et rien n'indique que la tranquillité dont nous jouissons doive être troublée. On comprend que les appréhensions causées par ces bruits, dénués de fondement, peuvent avoir de mauvais résultats. Nous espérons que nos confrères de Québec voudront bien rassurer à ce sujet, ceux qui auraient l'intention de venir se fixer à Manitoba.

On écrit de St. Paul, Minn., au *Foyer Canadien*, en date du 26 mai :

Nous avons en ce moment au milieu de nous le brave champion des droits de nos coreligionnaires et compatriotes du Nord-Ouest, l'estimé M. Ls. Riel.

Le jour de la Pentecôte, nous l'avons vu s'approcher de la table sainte et communier avec un recueillement et une piété capables d'édifier les plus indifférents. J'ai eu l'honneur d'une de ses visites à ma résidence.

Il semble toujours bien portant. Il converse avec entrain et ne paraît nullement abattu. On le voit assister à la messe tous les matins.

Sans se prononcer sur la manière dont il a été traité par le parlement d'Ottawa il ne laisse pas que de faire apercevoir qu'il était en droit d'en attendre plus de justice.

M. Paul de Malijay fait actuellement imprimer un opuscule intitulé : *St. Jean-Baptiste, l'Evangile, et le Canada; souvenir du 24 juin, 1874*. Ce travail qui sera tiré à 3,000 exemplaires, sera mis en vente le jour de la grande démonstration du 24 juin. Tout le monde s'empressera d'acheter ce livre. Les commerçants de Montréal trouveront un avantage à faire leurs annonces sur les dernières pages de cet ouvrage.

L'Hon. M. Robertson, trésorier de la Province de Québec, est parti pour l'Angleterre, où il se rend dans le but de préparer la négociation de tous les bons émis par le gouvernement local pour encourager la construction des chemins de fer.

Un ami nous écrit de Winnipeg, à la date du 30 mai :

On est fort surpris du développement et des proportions déjà remarquables de la ville de Winnipeg, L'étranger ne s'attend généralement qu'à trouver ici un petit groupe de maisons mal bâties, et il est tout étonné d'y voir une population nombreuse, des édifices assez élégants et une grande activité.

Nous lisons dans le *Foyer Canadien* de Worcester, Mass : On nous écrit de la Caroline du Sud :

Dans un seul comté de notre Etat, 2,900 propriétés foncières ont été abandonnées par leurs possesseurs, incapables de payer les lourdes taxes dont elles étaient grevées. Ce n'est pas un état d'affaires très invitant pour les immigrants. Nous sommes la proie des vampires que nous a légués pour gouvernants la malheureuse guerre de sécession. Quand on songe à la prospérité d'autrefois de ce bel Etat, on regrette doublement de le voir dans sa triste situation actuelle. Et dire qu'il n'y a encore nulle apparence que sa condition sera améliorée! C'est à décourager les plus courageux.

Plusieurs journaux publient l'entre-filet suivant :

"Le maître général des postes vient, paraît-il, de donner avis que tout employé de ce département qui demandera une augmentation de salaire sera sommairement démis de ses fonctions."

Pas même une petite enquête au préalable—c'est difficile à croire.

Le *Citizen* annonce que Blake a refusé de faire partie du cabinet, et que le porte-feuille du ministre de la Justice a été offert à M. Smith ministre de la marine et des pêcheries, et de plus, que si M. Smith accepte cet offre, M. Geoffrion sera nommé ministre de la marine.

Son Honneur le Juge Routhier vient de rendre le jugement suivant, dans une cause entre un paroissien et un curé :

Jugé :—Que les ecclésiastiques ne peuvent être poursuivis devant les tribunaux séculiers, pour des affaires ecclésiastiques, et que dans les affaires de cette nature, les prêtres sont justiciables de leur évêque.

Qu'un laïque qui se prétend diffamé par son curé, dans un sermon prononcé au haut de la chaire, ne peut pas le poursuivre en dommage devant les tribunaux civils pour diffamation, la prédication étant une chose essentiellement ecclésiastique.

Que dans notre pays la loi reconnaît la liberté de la chaire, comme elle reconnaît la liberté de la presse, de la tribune, du barreau, etc., etc., et que, sans même tenir compte de l'immunité personnelle ecclésiastique les tribunaux ne devront porter atteinte à la liberté de la chaire que dans les cas très graves, et que dans l'espèce il n'y a pas preuve de diffamation, au moins appréciable.

M. Dorion a donné sa démission comme président de la Société St. Jean-Baptiste, fonction qu'il trouve incompatible avec sa position de juge-en-chef. On dit qu'il y aura une nouvelle élection de suite.

Une dépêche de Manitoba nous annonce l'arrivée de Mgr. Taché et de ses compagnons.

Samedi matin, Son Honneur le juge Mackay a rendu jugement dans le cas de contestation de Montreal-Centre, Caverhill et al, pétitionnaires, contre Ryan, intimé. La pétition des pétitionnaires a été renvoyée avec dépens.

Une dépêche que nous publions dans une autre colonne annonce le résultat d'une partie des élections du Nouveau-Brunswick, dont le résultat est malheureusement favorable aux partisans des écoles athées. Le gouvernement local, auteur de la loi inique des Ecoles Communes, est assuré d'une forte majorité dans la nouvelle chambre.

Samedi après-midi sont arrivés les Révérendes Sœurs du Précieux Sang du Monastère de St. Hyacinthe, qui viennent sur la demande de notre saint Evêque. Elles sont au nombre de vingt, dont 18 religieuses de chœur, une Sœur converse et une tourière; ce sont les Révérendes Sœurs Hermine Bourdon dite Marie du St. Esprit, Supérieure du nouveau monastère, Parmélie Duguay dite St. Alphonse, Assistante, Mary McNamee dite Marie du Crucifix, Olympe Bourdon dite Marie Réparatrice, Joséphine Marin dite St. Hyacinthe, Mélanie Gatin dite St. Louis de Gonzague, Emélie Davignon dite Marie de l'Eucharistie, Marie-Louise Hudon dite St. Jean l'Evangéliste, Henriette Lévêque dite St. Bernard, converse, et Fébronie Lévêque, tourière.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE.

A Nashua, N. H., le 26 mai, Mme. Pierre Lucier, une fille.

MARIAGES.

A Pawtucket, R.I., le 21 mai, par le Rév. C. Doré, M. Jos. St. Godard, ci-devant de St. Aimé, P. Q., à Dlle. Z. P. Joséphine Morin, de Pawtucket. Garçon et fille d'honneur, M. Nap. Morin et Dlle. Marie St. Godard.

Le 26 ult. à la chapelle de l'Académie Ste. Marie, Winnipeg, Manitoba, par le Rev. P. Beaudin, Alphonse Martin, écrivain, arpenteur de la Puissance et ex-Zouave Pontifical, à Dlle. Louisa Elisa, seule fille de John Radiger, écrivain, avocat, ci-devant de Montréal.

L'Hon. M. Royal, membre du Gouvernement Local, servait de père au fiancé. Les garçons d'honneur étaient M. H. Martineau, officier dans l'infanterie stationnée au Fort Garry et ex-Zouave Pontifical, et M. E. Radiger, frère de la mariée. Les filles d'honneur étaient Dlles. Vitaline Elizabeth et Marie-Antoinette Royal.

DECES.

A St. Hyacinthe, P. Q., le 10 mai, M. Benjamin Dion, rentier, âgé de 84 ans. Il laisse une épouse, deux enfants et 52 petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Soulagement et guérison complète de la dyspepsie, des maux de tête et d'estomac, par l'Élixir Anti-Dyspeptique du Dr. Beliveau.—Lafond & Cie., Agents, Montréal.

La Campagne des Zouaves Pontificaux en France Sous les ordres du général baron de Charette—1870-1871

Par M. S. Jacquemont, capitaine aux Zouaves Pontificaux.—Paris, Henri Plon, éditeur, 10, rue Garancière.—2e édition.

... Les zouaves pontificaux se sont dévoués tour à tour à l'Église et à la France malheureuse, et ces deux causes-là ne sont pas de celles que l'on puisse servir sans leur donner en même temps tout son cœur et toutes ses forces.

Préface, *in fine*.

III

Pendant que les deux premiers bataillons des zouaves faisaient si noble figure devant l'ennemi, le troisième, commandé par le brave et habile commandant Auguste de Couessin, ne demeurait point inactif. Les volontaires de ce bataillon, bien que mis à de moins rudes épreuves que leurs camarades, se montraient néanmoins dignes d'eux et se conduisaient de façon à mériter à plusieurs reprises les éloges de l'amiral Jaurès, commandant en chef du 21e corps d'armée dont ils faisaient partie.

IV

Après le désastre de Loigny, il n'était plus matériellement possible à la légion des volontaires de l'Ouest de tenir la campagne. Aussi, les zouaves vinrent-ils s'établir à Poitiers. Ils y étaient depuis un mois à peine que M. de Charette, leur colonel, resté aux mains de l'ennemi, le 2 décembre, grâce à sa blessure, venait les rejoindre, après une très-audacieuse et très-heureuse évasion. Le 7 janvier, au soir, M. de Charette arrivait tout à coup à Poitiers, au milieu de ses compagnons étonnés et remplis de joie.

Les joies sont courtes, hélas! en temps de guerre. Les zouaves ne l'ignoraient pas. Ils allaient bientôt avoir une preuve nouvelle de cette vérité.

En effet, les Prussiens s'avançaient toujours dans notre malheureux pays. Le 6 janvier, les armées du prince Frédéric-Charles et du grand-duc de Mecklembourg avaient repris leur marche combinée vers l'Ouest et menaçaient le Mans. Le péril devenait de plus en plus pressant, la situation de plus en plus critique. Reformés en toute hâte, les zouaves partirent de nouveau pour le théâtre des opérations.

Passons rapidement sur le combat de Saint-Hubert (9 janvier), où 250 hommes du 1er bataillon, oubliés malheureusement par un émissaire du général Gougeard, chargé de porter un ordre de retraite et qui ne les aperçut pas, tinrent longtemps en échec toute une brigade prussienne, et arrivons tout de suite à la lutte suprême.

... Le 11 janvier, malgré les échecs de la veille, l'armée française occupait autour du Mans de si solides positions, qu'elle pouvait se tenir assurée du succès. Et jusqu'au soir, en effet, malgré les péripéties de la bataille, elle garda la victoire.

... Les volontaires de l'Ouest, relevés le matin au pont d'Yvré par les francs-tireurs de Fontainebleau, attendaient dans le village, les faisceaux formés, et ne pensant pas, puisque nos affaires allaient bien, être engagés dans la journée. Une grande partie de la division Gougeard était dispersée sur plusieurs points dans le voisinage, pour la défense du cours de l'Huisne, et le général lui-même se tenait à Yvré (Yvré-l'Évêque). A trois heures, le 1er bataillon reçut de M. Jaurès l'ordre de le rejoindre à Montfort, et il s'appretait à partir lorsque les soldats débandés de la division Paris commencèrent à arriver dans Yvré, qui est situé à l'ouest et au pied du plateau d'Auvours, canons et fantassins mêlés, et ces trois pes venaient s'amonceler à l'entrée d'un petit pont, cherchant à gagner le village d'Yvré. Ce fut alors que le général de Colomb donna l'ordre au général de Gougeard de rassembler ce qu'il pourrait de soldats, et de reprendre, coûte que coûte, le plateau d'Auvours...

« Le plateau d'Auvours est la clef du Mans... »

« Le côté du plateau qui regarde Yvré est précisément le moins accessible... Une couche épaisse de neige couvrait ces obstacles, cachait les creux ou les fossés, et rendait l'ascension presque impossible. Au sommet, des masses d'infanterie prussienne gardaient la position, abritées par des taillis, des maisons et ces mêmes ouvrages de campagne élevés par les Français et qui allaient servir contre eux. La bataille était perdue, si l'on n'essayait de reprendre le plateau. »

« Sur l'ordre du général Gougeard, les zouaves pontificaux, marchant par le flanc, passèrent le pont à travers les fuyards. Deux compagnies du bataillon des Côtes-du-Nord restées avec eux les suivaient. Le général Gougeard, avec l'énergie que demandait un si grave péril, essaya de rallier la division Paris; mais il ne put entraîner qu'un demi bataillon de mobiles du Gers et quelques débris. Frémissant de colère, il vint aux zouaves: « Allons, messieurs, dit-il, en avant pour Dieu et la patrie! Le salut de l'armée l'exige. » Les zouaves se déployèrent en première ligne, les mobiles suivirent, et cette faible troupe, le général en tête, partit au pas de charge à l'attaque des collines d'Auvours. »

« Ils gravirent les pentes sous le feu des Prussiens, sans s'arrêter à leur répondre. En route des soldats de toutes armes de la division Paris se joignirent à eux, entre autres un fort détachement du 10e bataillon de chasseurs demeuré là, inébranlable, dans un pli de terrain avec le commandant Tarillon. »

« A mesure que montaient les assaillants, le feu de l'ennemi redoublait, et quand ils approchèrent des cimes, le feu devint terrible. Le général Gougeard eut son cheval percé de six balles. Les zouaves étaient conduits par le commandant de Moncuit, hardi et impassible, et par l'adjudant-major Lallemand, officier d'une rare intelligence et le plus brillant au feu qui se puisse rencontrer. La ligne des assaillants s'était fort étendue pour embrasser le front circulaire du plateau, et présentait une série de combats sur tous les obstacles dont le sol était hérissé. »

« Ce fut là... au sommet du plateau, que la lutte fut le plus acharnée. On se battit pendant une heure corps à corps... »

« Le plateau d'Auvours était reconquis. Les volontaires de l'Ouest occupaient au centre toutes les positions dominantes, et les Allemands abandonnaient le reste pour se replier sur Champigné. Le premier bataillon avait rendu à l'armée la victoire un moment compromise. Le succès de la journée sembla décisif et l'on raconte que le prince Frédéric-Charles, désespérant de forcer les lignes du Mans, donna ce soir-là à toute son armée l'ordre de la retraite. Pourquoi fallut-il, deux heures plus tard, qu'une surprise, une panique déplorable des mobilisés bretons, livrât l'importante position de la Tuilerie au moment même où l'ennemi allait s'éloigner?... »

Pourquoi?... Ah! parce qu'il fallait prouver une fois de plus, et cette fois d'une façon très-éclatante, aux plus aveugles et aux plus obstinés, que dans toute cette extraordinaire et affreuse guerre si follement déclarée et si tristement conduite, la France n'était pas vaincue, elle, qui jadis se montra capable de lutter avec avantage contre l'Europe entière, mais qu'elle était châtiée!

Pourquoi? l'éminent évêque de Poitiers va nous le dire: «... Entendez-vous? Les Prussiens ont été les exécuteurs et les instruments de la volonté divine. Qu'ils n'en soient pas trop fiers: le rôle du bâton que tient une main vengeresse n'a rien de si glorieux, et le prophète lui a prédit son sort pour le jour où le bras de Dieu n'en aura plus besoin. »

En vérité, quand on lit ces choses, quand on pense à la manière dont se sont conduits les combattants de Cercottes, d'Orléans, de Brou, de Loigny, de Saint-Hubert, du plateau d'Auvours, on a lieu de s'étonner, non pas des attaques dont ils ont été l'objet de la part d'individus abusés, égarés, pauvres gens plus à plaindre qu'à blâmer, qui croupissent dans certains bas-fonds du radicalisme, mais de ce que des hommes politiques qui doivent tant aux zouaves pontificaux aient pu méconnaître comme ils l'ont fait les services rendus par ces soldats.

« Est-il convenable, s'écriait à Saint-Quentin, lors des banquets républicains, au lendemain de nos désastres, dans un banquet un homme qui n'a pas dû avoir grand peine à se montrer meilleur buveur qu'il ne s'était montré bon politique et bon guerrier, et qui était, à ce moment-là, le jovial, le charmant, l'aimable, le très-amusant convive de tous les banquets, — est-il concevable, quand le pouvoir religieux s'exprime avec cette franchise, avec cette loyauté, qu'on abandonne l'éducation des générations futures à des hommes (les cléricaux) qui, par leur conscience, sont engagés à se faire les propagateurs de semblables doctrines? (Bravo! bravo!) Si vous leur confiez l'éducation, quand vous aurez à faire appel à l'énergie des hommes élevés par de tels maîtres, quand vous voudrez mettre en mouvement ce peuple tout entier, quand vous lui parlerez de ses devoirs de citoyen, quand vous voudrez exciter en lui des idées de sacrifice, de dévouement à la patrie, vous vous trouverez en présence d'une espèce humaine amollie, débilisée, résignée à subir toutes les infortunes comme des décrets de la Providence. (Profonde sensation.) »

Nous le croyons bien!

Ce propos, quoique très-léger, doit peser beaucoup à la conscience de l'orateur anti-catholique et néo-français de Saint-Quentin. Il ne constitue pas seulement un outrage à mille ans de l'histoire de notre France, patrie de Charles Martel, de Roland, de Charlemagne, de Saint-Louis (le débilité de Taillebourg, des croisés, de Jeanne d'Arc, de Jeanne Hachette, de Bayard, de Condé, de Turenne, de Suffren, de Drouot, de tant d'autres! un outrage à dix-huit siècles et plus de l'histoire de l'Église, civilisatrice unique de l'Europe, magna pateris virum, saints, martyrs de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de tout genre, — et jusqu'à des peuples entiers; il constitue aussi au premier chef un acte d'ingratitude!

Funeste influence de l'aveugle esprit de parti! Depuis le 4 septembre, l'homme qui n'a pas craint de prononcer ces paroles imprudentes et vaines a fondé sa fortune politique dans l'exploitation du sentiment patriotique. Il s'est donné comme le défenseur de la patrie, comme l'indomptable promoteur de la résistance à toute outrage, et il oublie, l'ingrat, que dès les premiers jours qui ont suivi son ascension au pouvoir et sa descente de ballon, s'il a pu continuer la lutte, si son armée de la Loire n'a pas été enveloppée le 10 octobre 1870, il doit cet avantage, de l'aveu même de l'ennemi, aux fils et aux disciples de ces cléricaux et de ces hommes d'Église, à ces soldats du Pape et du pouvoir religieux, qu'il ose représenter aux populations ignorantes comme des générations amollies et débilitées! Il devrait se féliciter au contraire, d'avoir rencontré de tels hommes, dévoués, intrépidés, capables de résister aux mauvais conseils de la Raison positive, scientifique, tranchons le mot: révolutionnaire, pour écouter et suivre que les simples enseignements de la foi catholique qu'ils avaient reçus de leurs pères et de leurs mères et de leurs prêtres.

— Au! leur disait la Raison, la lutte est impossible! Nous n'étions pas prêts à la guerre au début des hostilités; nous ne le sommes pas davantage aujourd'hui. Nous manquons de canons Krupp! Les officiers expérimentés font défaut à nos armées improvisées. Notre ministre de la guerre est un jeune avocat ignorant l'a, b, c, des choses militaires et qui agit sans contrôle. Que faire, avec de tels éléments, contre des troupes aguerries, dirigées par des généraux d'une habileté consommée? Demeurons dans nos foyers. Aussi bien, nulle loi ne nous force encore à partir. Attendons. Et puis, que nous importe après tout? « Tout ce que la France perdra, la Révolution le gagnera. »

— Marchez, au contraire, leur criait bien haut la Foi! C'est un devoir étroit pour vous de vous dévouer à la patrie. Il faut vous résigner à subir, non la défaite, certes! mais le sacrifice. Il ne vous a pas même été ordonné de vaincre, mais seulement de combattre, et de combattre jusqu'à la mort!

Et il ne s'y épargnèrent point.

En écrivant ces lignes, notre pensée se reporte malgré nous sur de singuliers « amollis ». Sans parler de beaucoup d'autres que je pourrais citer, je pense à vous, homme de tête, homme de cœur, homme dont les qualités seules égalent la modestie, homme d'un acier plus dur et mieux trempé que l'épée, vaillante pourtant, que vous portiez à Auvours et dont vous vous serviez pour balayer la glissante neige, pour percer le sol durci et creuser des trous, points d'appui qui vous permirent d'aider vos compagnons à gravir l'âpre colline, à vous plus ferme que cette épée qui se brisait à plusieurs reprises dans vos mains, pendant que vous écartiez de votre poitrine et de la poitrine des autres les canons des fusils prussiens. Oui, je pense à vous, commandant Lallemand, type achevé du soldat chrétien et français, mâle héros au-dessus de l'éloge, qui sîtes, avec plusieurs de vos camarades, arracher des applaudissements aux soldats de toutes armes témoins de votre valeur, et à l'ennemi lui-même des témoignages d'admiration.

Je pense encore à vous, simple soldat Créac. Je ne vous connais point, mais on m'a raconté vos exploits. Et pourquoi donc n'apprendrais-je pas à vos compatriotes ce que vous avez fait pour la France? De tous ces soldats dont je parle, vous êtes peut-être le plus humble, le plus obscur, et c'est pourquoi il me plaît de ne pas taire votre nom. Nul d'entre eux certainement n'appartenait plus que vous à ces générations débilitées, de tout temps soumises à l'influence de l'Église. Pauvre paysan bas-breton, vous ne saviez pas un mot de français. Les généreuses doctrines modernes n'avaient point illuminé votre intelligence, ni échauffé votre cœur. De votre vie, vous n'aviez lu un journal. Et cependant, aux premières nouvelles de nos malheurs, vous abandonniez votre chaumière pour voler

au secours de la patrie en danger. Certes! vous ne recherchiez ni les galons, ni les rubans, ni la renommée. Aucune ambition ne vous animait que le simple désir d'accomplir votre devoir. Vous étiez chrétien, vous aviez appris sur les genoux de votre mère, dans vos entretiens avec votre père, au catéchisme, qu'un chrétien se doit tout entier à la vérité, à la justice, à sa famille, à ses semblables, à sa patrie, à Dieu!

Un jour votre curé, sans doute, vous donna connaissance des périls qui menaçaient la France, et immédiatement vous pensâtes à vous engager. Ni vos parents, ni vos amis ne s'opposèrent à vos projets, et vous partîtes, après avoir reçu de tous, avec de sympathiques témoignages de regret, des paroles d'encouragement et d'espérance, et cette suprême bénédiction, qui reconforte et qu'on n'oublie jamais. Pendant la guerre, nul ne vous surpassa en vaillance, en douceur, en modestie, en résignation.

Eh bien! vous êtes un ramolli.—Un ramolli, vous, qui doublez si gaillardement la corvée, la garde, la charge, l'étape, sans vous inquiéter de la demi ration! Vous, qui étonnez les plus braves à Patay, à Saint-Hubert, au Mans, et qu'on voyait avec admiration, dans la mêlée, tenir tête à dix Allemands à la fois, assommant l'un d'un coup de crosse, renversant l'autre d'un poussée de main ou d'épaule, écrasant celui-ci du talon, cet autre du genou, manœuvrant si bien de votre baïonnette que votre chassepot tout entier dégouttait de sang prussien, et qu'une fois, même, vous ne pûtes arracher cette baïonnette de la poitrine d'un soldat ennemi tant vous l'aviez bien clouée sur le sol. Ah! que ces fiers radicaux, si prompts au coup de langue et à l'injure, passent donc la revue de leurs troupes, et qu'ils nous montrent beaucoup de ramollis de votre espèce.

Mais c'en est assez. Nous avons peut-être eu tort de nous étendre si longuement sur un sujet qui ne valait vraiment pas la peine qu'on s'en occupât. Achèveons l'histoire de nos volontaires.

Envoyés après l'armistice en garnison à Fougères, puis à Rennes, les zouaves se montrèrent pendant la paix aussi bons soldats que pendant la guerre, et M. le général de Cisse, ministre de la guerre en exercice au moment de la dissolution du corps leur adressait, le 13 août 1871, un ordre du jour rempli des plus chaleureux et des plus justes éloges.

Les agents du Trésor et de l'Intendance avaient remarqué, pendant toute la durée de leur service, la régularité scrupuleuse avec laquelle nos soldats avaient géré les finances qui leur étaient confiées, le soin minutieux qu'ils eurent toujours de leurs armes et de leur équipement. A leur départ de Rennes, les zouaves remirent entre les mains de l'administration étonnée un reliquat de solde considérable et beaucoup plus de fusils qu'ils n'en avaient reçus d'elle.

Vous tous qui aimez la France, qui avez souci de ses intérêts, de sa dignité, de son honneur, qui croyez qu'elle n'est pas encore au milieu de sa mission, si ancienne, et, en dépit de nos récentes infortunes, de nos humiliations impériales et républicaines, si glorieuse! lisez la *Campagne des Zouaves*. Nous sommes venu bien tard pour parler de cet excellent livre. Nous en avons fait l'éloge avec d'autant plus de sécurité, nous vous le recommandons avec d'autant plus de plaisir qu'il est maintenant plus éprouvé et que le public l'a plus favorablement accueilli.

Lisez! Dans les jours si profondément troublés que nous traversons, entre nos tristesses d'hier et nos incertitudes de demain, au milieu de nos alarmes continuelles, la lecture de ce livre reposera, rafraîchira votre âme et la reconfortera. Vous savez déjà quels sont les Français auxquels la patrie n'a rien à reprocher, qui ne lui ont prêté aucune de ces théories mensongères, ineptes, — prétendues nationalités, prétendus vœux des peuples, grandes agglomérations, trois tronçons et autres causes immédiates de tous nos malheurs; qui ne l'ont poussée dans aucune de ces aventures de l'intérieur et du dehors où elle a trouvé la mort de tant de ses enfants, la perte d'une partie de ses richesses, de ses monuments, de son territoire, hélas! et de cette royale suprématie que toutes les nations se plaissent jadis à lui reconnaître. Vous apprendrez, en lisant M. Jacquemont, que les zouaves pontificaux sont de ces Français-là.

Ils entraient dans la vie précisément à l'époque où le plus coupable et le plus funeste des gouvernements ouvrait passage à ces vents de révolution, ordinaires précurseurs des orages, qui devaient douze ans plus tard s'abattre sur notre pays en si furieuses tempêtes. A l'heure radieuse de ces premiers élans de la jeunesse que tous les nobles cœurs ont éprouvés, ils se disaient comme le fils d'Hyrtacus :

*Aut pugnam, aut aliquid jam dudum invadere magnum
Mens agitat mihi, nec placida contenta quiete est.*

Un admirable sentiment patriotique leur fit de bonne heure comprendre la gravité des périls de toute sorte que la Révolution et César, son frère aîné, faisaient courir à l'Église et à la France. Ils n'hésitèrent point. Jeunesse, fortune, espérances, famille, ils sacrifièrent tout à Dieu et à la patrie.

Dieu a béni ces chrétiens fidèles à son Église, ces Français fidèles à la France. L'erreur n'avait pu les séduire, l'ennemi ne pourra jamais se flatter de les avoir vaincus.

Prenez donc et lisez! Et si vous pensez avec lord Byron « qu'ils n'échouent jamais ceux qui succombent pour une grande cause, » et avec M. Michelet, qui le répète après un sage, que « les plus mortes morts sont les meilleures et les plus près de la résurrection, vous vous direz qu'il faut bien se garder de désespérer de l'avenir d'un peuple capable encore, après quatorze siècles d'une existence prodigieuse, d'enfanter de telles vertus!

LEON GALOUYE.

Paris, 1874.

MARIAGE PAR CORRESPONDANCE.—Miss Edith Hayland, de New-York, est arrivée le samedi 23 mai, à Omaha (Nebraska), et voici en quels termes le *Republican* conte son odyssee :

Elle était venue pour épouser M. Bruce Adams, qu'elle n'avait jamais vu, mais avec qui elle avait eu une correspondance par les annonces d'un journal, correspondance suivie de promesse de mariage. Jeu dangereux, ainsi qu'elle s'en est aperçue. A sa première entrevue avec M. Adams, elle lui a déclaré franchement que son visage ne lui plaisait pas et qu'elle mourrait avant d'épouser un homme tourné comme lui. Et elle lui a tourné les talons.

L'événement a bientôt prouvé qu'elle a été bonne physionomiste. Deux jours après, Bruce Adams était arrêté pour un ancien délit dont il n'avait pas touché mot à sa fiancée par correspondance. C'était en 1871; il était employé dans le bureau des postes de Vinton, (Iowa) et... la suite se devine. C'est à raison de ce vol qu'il a été arrêté, le lendemain du jour où il n'a pas épousé miss Hayland, qui s'en félicite.

NOS GRAVURES

L'HON. A. A. DORION.

On trouvera dans une autre colonne un article sur M. Dorion.

ARRÊTE UN PEU, CAPITAINE!

On veut bien lui donner une part de la collation à ce bon épagueul, à cet excellent *Capitaine* : mais il faut qu'il se montre bien élevé, qu'il ne se presse pas trop, qu'il "arrête un peu." On va lui mettre un morceau de pain sur le bout du nez, on comptera jusqu'à trois—et Capitaine gèbera!

Cette gravure est dédiée au plus jeune dans chaque famille (il y en a 10,000) qui nous honore d'un abonnement.

AMBROISE D. LÉPINE

Le nom de Lépine est inséparable de celui de Riel dans l'histoire du Manitoba. En qualité d'adjutant-général sous le gouvernement provisoire, M. Lépine a participé à tous les événements qui ont précédé l'entrée des territoires du Nord-Ouest dans la Confédération, et l'on sait qu'il subit en ce moment son procès, à Winnipeg, pour avoir présidé le conseil de guerre qui a ordonné l'exécution de Scott.

En 1869, lorsque les troubles ont éclaté, M. Lépine était absent de la Rivière-Rouge. Il y arriva à la fin d'octobre et offrit immédiatement ses services au comité national des Métis, qui siégeait à St. Norbert. Dès le 1er novembre il reçut une mission de confiance, celle de reconduire à la frontière le capitaine Cameron, qui s'était rendu jusqu'à St. Norbert, et le gouverneur McDougall, qui était venu s'installer dans le fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Pembina. M. Lépine se conduisit en cette circonstance avec autant de politesse que d'énergie.

Il entra dans le comité national au commencement de décembre. Le 7 de ce mois, lorsque Schultz et une bande de ses partisans furent faits prisonniers, M. Lépine joua un rôle considérable. Quelques jours auparavant le colonel Dennis avait lancé sa fameuse proclamation de guerre et les esprits étaient plus échauffés que jamais. Aussi, lorsque M. Snow se présenta devant le comité national pour intercéder en faveur de Schultz et de sa bande, M. Lépine l'apostropha violemment et le renvoya porteur d'un ultimatum. Schultz devait se rendre immédiatement ou se préparer à recevoir des boulets de canon. Deux heures après il se constitua prisonnier avec 70 de ses partisans.

Le 27 décembre, M. Lépine contribua pour beaucoup à l'élection de Louis Riel comme président du gouvernement provisoire. On sait que John Bruce, qui depuis a trahi indignement les Métis, était alors président; mais on était mécontent de lui et il résigna. O'Donoghue faillit empêcher l'élection de Riel. Ce dernier fut élu deux fois de suite, mais deux fois O'Donoghue fit annuler l'élection. Une troisième épreuve assura définitivement la nomination de Riel.

Le 15 janvier 1870, à l'assemblée où M. D. A. Smith fut entendu, Lépine avec 800 Métis sous ses ordres, maîtrisa complètement les 1400 anglais présents. Le 14 février suivant il contribua à décider les anglais à reconnaître le gouvernement de Riel.

Il a participé avec Riel, Bunn et O'Donoghue à la rédaction des conditions auxquelles les Métis consentaient à entrer dans la Confédération.

M. Lépine est très-populaire parmi les Métis. C'est un très-bel homme, taillé en hercule; il a six pieds deux pouces et il est d'une force prodigieuse: figure franche et ouverte, œil noir et très-intelligent, chevelure abondante, légèrement bouclée, d'un brun clair. M. Lépine n'a pas fait de cours classique, mais il a reçu la meilleure éducation que l'on peut recevoir dans les écoles de sa province. Il est cultivateur, marié et père de huit enfants. Il est l'ami intime de Riel; il a partagé sa bonne comme sa mauvaise fortune. Lorsque les agents du procureur-général Clark vinrent le prendre sachant qu'ils cherchaient Riel aussi, il se livra sans résistance, bien décidé à leur tordre le cou, comme il le disait, avant leur arrivée chez son ami et chef; mais les policiers avaient déjà constaté l'absence de Riel et ils conduisirent Lépine directement au Fort Garry. Celui-ci en parut enchanté et leur fit cette réflexion le long du chemin: "Vous êtes des imbéciles, vous n'auriez pas dû me prendre sans Riel, car vous ne cesserez pas de l'avoir sur les bras, et vous aurez en plus l'embaras de mon procès!"

VUE DE MONTMORENCY.

On a souvent publié une vue des chutes de Montmorency; nous avons pensé qu'une vue de la rivière au-dessus des chutes aurait quelque intérêt. L'eau s'agite et bouillonne, elle va tomber dans le gouffre; la nature est calme de chaque côté: ce contraste ne manque pas de charme.

LES RUINES

DE

MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR
M. LÉON BESSY.

(Suite.)

—Qu'attendons-nous donc?
Et je les entendis armer leurs fusils.
—Tirons tous ensemble.
—Qui fait tout ce vacarme? demanda d'une voix forte quelqu'un qui semblait nouvellement arrivé.
—Le fantôme, répondit sans hésiter l'un des hommes armés.

—Belle réponse! Qui de vous a fait sonner la cloche?
—Le fantôme, mon commandant, répondit une autre voix: cette fois-ci, nous l'avons tous vu.

—Eh bien! il faut me l'amener ici vivant.
—Comment cela?

—En allant parcourir l'église sans armes à feu. Qui se présente comme volontaire?

—J'aime mieux le guetter d'ici, dit l'un.

—Si c'est vraiment un fantôme, dit un autre, c'est peine perdue de le poursuivre.

—Il nous glissera entre les mains et nous échappera, ajouta un troisième.

—Mon commandant, reprit un autre, je connais deux de nos recrues qui ne cessent de me demander à entrer. Je crois qu'on pourrait les charger de la commission.

—Sont-ils du détachement?

—Oui, et ils doivent stationner à la porte du dortoir.

—Allez les chercher. Je voudrais savoir quel animal c'est qu'un fantôme, quelle figure il a, s'il est grand ou petit, maigre et décharné, ou gras et bouffi; s'il a le pas lourd ou léger? L'avez-vous vu en pantalon ou en froc?

—Je ne sais, répondit l'un.

—Les avis sont partagés, dit un autre. Les uns prétendent qu'il est pâle, d'autres rouge et couleur de sang.

Celui-ci dit que c'est le père Sésaphique en personne; celui-là soutient que ce n'est qu'une âme en peine. Chacun croit obstinément ce que lui inspire la peur.

—N'as-tu pas dit que tu venais de le voir? demanda le chef.

—J'ai cru voir remuer quelque chose de ce côté, mais je n'ai pas parfaitement distingué.

—C'est à dire que tu n'as rien vu du tout?

—J'ai entendu la cloche, mon commandant.

—Pour moi, dit un autre d'une voix tremblante, je n'assurerais pas que c'était vraiment la cloche que nous avons entendue. Il m'a plutôt semblé que c'était quelqu'un qui poussait de grands cris dans l'église.

—Voici nos deux hommes, commandant.

—Ne demandiez-vous pas la permission de vous promener dans le couvent? dit le chef aux nouveaux venus.

Eh bien! vous l'avez, mais à la condition que vous parcourrez tous les coins de l'église, et que vous m'amènerez le fantôme, si vous le rencontrez.

—Je vous l'amènerai mort ou vif; s'il est là, dit l'un des nouveaux arrivants.

—Je veux l'avoir vivant, et tu ne peux entrer qu'avec le sabre.

—En ce cas, j'aime mieux mes deux poings. Je ne m'engage pas à ramener le fantôme, mais à l'aller chercher jusque dans le sein de la terre.

—Bravo! tu feras ton chemin. Ainsi, tu parcourras sans crainte toute l'église?

—Je ferai plus: je souperai à mon aise au milieu des ruines. Donnez-moi seulement du pain et du fromage, et à boire.

—Brave camarade!—Et toi, que feras-tu? ajouta le chef en adressant la parole au second.

—Moi, je visiterai la galerie, l'église, le chœur, et les cloîtres du haut, tandis que mon compagnon parcourra ceux du bas.

—A l'œuvre, donc!

—A l'œuvre!

—Ne souperas-tu pas aussi, toi, avec le fantôme?

—J'étais en train de souper quand on m'a appelé, et j'emporte encore des restes. Du vin, j'en ai pas besoin pour m'exciter.

—Tu parais résolu, quoique nouvellement entré dans la milice: nous verrons l'effet.

A ce moment, sans doute, mes deux persécuteurs se mirent en marche. Cependant, l'un d'eux s'arrêta pour demander une lanterne.

—Il a peur, dit l'un.

—Nous n'avons que la lune pour nous éclairer, répondit l'autre.

—Il faut lutter avec le fantôme dans les ténèbres, dit le chef.

—Je ne recule pas, reprit celui qui avait demandé la lanterne. Mais si j'appelle, c'est que j'aurai besoin de secours.

—Tu trembles déjà dit le chef: vois ton compagnon: il parle moins, et il est l'avant-garde.

—Eh bien! je le suis.

Et pendant quelques instants on n'entendit d'autre bruit que le craquement des planches sous les pas de ces deux hommes.

Je compris qu'il n'y avait pas une minute à perdre. Etendu sur des débris mouvants, j'essayai de me trainer jusqu'à la porte qui était à deux pas de moi. J'y réussis en profitant des moments où mes ennemis trébuchaient au milieu des décombres, et couvraient ainsi le bruit que je faisais moi-même. J'essayai d'ouvrir doucement la porte, mais ce fut en vain. Je recommençai deux fois l'expérience, toujours inutilement: la porte était fermée en dedans. Le seul espoir qui me restait, était de gagner l'autre porte qui donnait sur le cloître. Je me sentais inquiet et vivement agité. Il m'avait semblé que la voix de quelques-uns des hommes armés qui s'étaient

acharnés à ma poursuite, ne m'était pas inconnue; mais je n'étais pas sûr que ce fut celle des gens que je souhaitais.

—Je vais couler à fond, dit en ce moment l'un de ceux qui me poursuivaient.

Je reconnus la voix du pilote. A en juger par le bruit qui accompagnait ses paroles, il venait de tomber sur des débris mal assurés.

—Faudra-t-il te relever? demanda le chef qui gardait la porte latérale.—Que deux hommes aillent à son secours, ajouta-t-il, en voyant que le pilote ne répondait rien.

On entendit sur les ruines d'autres pas, accompagnés des éboulements qu'ils causaient à chaque instant. Mes nouveaux adversaires approchaient.

—Donnons-nous la main, disait l'un. Où le camarade sera-t-il tombe?

—Me voilà relevé, dit le pilote; mais ces écueils sont très redoutables, mes amis.

Je continuais toujours à m'approcher lentement de la porte du cloître. J'avais maintenant quatre hommes à ma poursuite. Deux d'entre eux, peut-être, ne m'étaient pas hostiles; mais les deux autres devaient être mes ennemis acharnés. Le bruit se rapprochait. Maintenant ils ne proféraient pas le moindre mot: tantôt tombant et tantôt se relevant, ils gagnaient du terrain sur moi. L'un d'entre eux surtout semblait plus alerte que ses camarades. Une secrète impulsion l'animait certainement, et bientôt je l'entendis à mes côtés. Je voulus m'éloigner, et j'attirai sans doute son attention, car un sourd murmure s'échappa de ses lèvres. Il s'arrêta près de moi, et je sentis que ses mains me touchaient. Cependant je ne prononçai pas une parole et je restai immobile.

—Père Manuel! dit cet homme à mon oreille.

—André! répondis-je à voix basse.

—Ne faites pas le moindre mouvement.

A ces mots, il s'en alla beaucoup plus doucement qu'il n'était venu.

Je suivis son conseil, et je restai couché, tandis qu'il s'éloignait. Mais, aux pas de mes autres adversaires, je reconnus qu'ils approchaient, toujours silencieux. Quelquefois ils s'arrêtaient, comme pour écouter autour d'eux; puis ils recommençaient à s'ouvrir un passage en faisant rouler des débris à leurs pieds.

Peut-être n'étaient-ils qu'à trois pas de moi, quand je me sentis glacé d'un frisson involontaire. J'étais honteux au dedans de moi même de chercher à sauver ma vie. J'aurais voulu me lever, me présenter à ces hommes, et leur dire que le martyre était pour moi une gloire en vie plutôt qu'un opprobre.

Ils s'arrêtèrent un instant, et l'un d'eux, dont je reconnus la voix, dit:

—N'avez-vous pas entendu une espèce de soupir?

—Un soupir? répondit l'autre d'un ton assez mal assuré; c'est peut-être notre camarade qui l'aura poussé.

—Non, ce n'était pas lui.

—Qui était-ce donc?

—Le fantôme, sans doute.

—Il s'est montré assez près d'ici; et c'est de ce côté même que j'ai entendu ses plaintes.

—L'as-tu vu, toi?

—Il serait bon de dégainer.

—Tu as raison.

—Sondons ces débris.

Et, en effet, ils donnaient des coups de sabre sur les décombres, comme pour s'assurer de la solidité des objets sur lesquels ils trébuchaient à chaque pas.

—Si le fantôme est de chair et d'os, dit l'un d'eux, nous l'entendrons sûrement se plaindre.

—C'est violer la consigne, camarade, dit tout près de moi le pilote.

Je retenais mon haleine, attendant avec impatience la fin de cette scène, quand les sons de la cloche, vifs et redoublés cette fois, attirèrent de nouveau l'attention de ceux qui étaient au dedans comme au dehors de l'église.

Des cris terribles retentirent en même temps.

C'était André qui les poussait.

—Par ici, camarades; le fantôme vient de m'échapper des mains.

Deux des trois hommes qui me poursuivaient, au lieu de prendre la direction que leur indiquaient les cris d'André, s'enfuirent beaucoup plus vite qu'ils n'étaient venus, tombant ici, trébuchant là et s'aidant des pieds et des mains pour trouver la porte de l'église.

Le pilote, au contraire, accourut à la voix d'André, en criant:

—Me voici, camarade; attends un moment. Saisis-le comme tu pourras, par les habits, par les jambes, par un bras ou par une oreille. Je voudrais savoir quelle figure fait un fantôme. Vois s'il parle; s'il marche debout ou à quatre pattes; s'il est gras et replet, ou maigre et desséché comme un jonc. Ne le lâche pas, mais ne va pas non plus le maltraiter, car nous avons promis de le ramener vivant. Attache-le avec la corde de son froc.

—Il m'a échappé, camarade, répondit André en s'éloignant dans la direction du maître-autel.

—Tant pis, tant pis!

—A moi, ami!

—M'y voilà.

—Vite.

—Recommencez-vous à lui faire la chasse.

—Il s'enfuit là-haut.

—Par où demanda le pilote.

—Voyez s'il ne court pas à la chapelle, crièrent quelques-uns de ceux qui gardaient la porte.

—Il monte aux tribunes, et il va plus vite que le vent.

—En avant! camarades, s'écria de toute la force de ses poumons le pilote, qui, à ce qu'il me parut, venait de rejoindre André; laisse-moi passer le premier.

Je n'entendis plus rien de cette scène. Je devais sans doute cette fois mon salut à André, qui avait su attirer l'attention de mes ennemis et les effrayer. Je profitai de ces moments de trouble pour gagner la porte du cloître, que je trouvai entr'ouverte et par laquelle je me dérobai à la hâte.

(A continuer.)

L'Amérique découverte par un Français

La Revue politique et littéraire reproduit le cours d'histoire professé à la Faculté des lettres de Dijon, dans lequel M. Paul Gaffarel revendique en faveur d'un Français l'honneur d'avoir mis le pied sur le sol américain plusieurs années avant Christophe Colomb. Avant d'analyser l'article où cette revendication au moins piquante est développée, nous ferons remarquer qu'il ne dispute que sur la question de priorité, en laissant toute entière à l'illustre Génois la gloire d'avoir réellement ouvert la route de l'Amérique et doté l'Espagne d'un monde, comme dit Casimir Delavigne. Cette réserve faite afin de ne pas trop effaroucher l'esprit par la hardiesse de la thèse, abordons le sujet. On sait que Dieppe était autrefois le plus grand port commerçant et militaire de la France. C'était à la fois notre Marseille et notre Brest. A l'époque de la plus haute prospérité dieppoise, vers la fin du quinzième siècle, un certain abbé Descaliers, très savant en mathématiques et en astronomie, y fonda une espèce d'école où il enseignait la théorie de la navigation. Un de ses meilleurs élèves fut le héros de la Revue, Jean Cousin, qui se trouva un marin accompli au moment où le bruit des découvertes portugaises en Afrique retentissait par toute l'Europe!

Quelques gros marchands de cette ville s'associèrent et proposèrent à Jean Cousin de partir pour un voyage d'exploration. Il devait s'engager dans la voie frayée déjà par ses compatriotes et s'efforcer, tout en suivant leurs traces, de prévenir les Portugais aux Indes Orientales. Il lui fallait s'avancer au sud de l'équateur, avec ces navires du temps, si mal agencés, à peine pontés, surchargés de voiles et de cordages inutiles, affronter les courants qui, même aujourd'hui, rendent encore si pénibles les approches de la côte africaine. Pourtant Cousin n'hésita pas. Il était alors dans la force de l'âge, dans l'ardeur des espérances; il pouvait compter sur son équipage; enfin son maître, Descaliers, lui avait donné des instructions très étendues. Il accepta donc l'offre des armateurs dieppois et mit à la voile en 1488. Impossible de préciser davantage la date de son départ, car la tradition seule a conservé le souvenir de ce voyage.

Pourtant jamais expédition maritime n'aurait été plus féconde en résultats inespérés! Descaliers avait recommandé à son élève de profiter des vents du large et de ne pas serrer la côte de trop près, afin d'éviter les tempêtes toujours fréquentes dans ces parages et de ne point échouer sur les bancs de sable et les écueils si nombreux sur la côte. Cousin obéit à ces sages conseils. Arrivé à la hauteur des Açores, il fut entraîné à l'ouest par un courant marin et aborda une terre inconnue, près de l'embouchure d'un fleuve immense. Il prit possession de ce continent, mais il n'avait ni un équipage assez nombreux ni des ressources matérielles suffisantes pour fonder un établissement, il se rembarqua. Au lieu de revenir directement à Dieppe pour y rendre compte de sa découverte, il cingla dans la direction du sud-est, c'est-à-dire de l'Afrique australe, découvrit le cap qui depuis a gardé le nom de cap des Aiguilles, prit note des lieux et de leur position, remonta au nord, le long du Congo et de la Guinée, où il échangea ses marchandises, et revint à Dieppe en 1489.

Tel fut le voyage de Cousin. Est-il vrai que, dans la première partie de ce voyage précurseur immédiat de Christophe Colomb, il ait découvert en Amérique le Brésil et le fleuve des Amazones? Est-il vrai que, dans la seconde partie de son expédition, précurseur de Vasco de Gama, il ait presque doublé l'Afrique et indiqué le chemin de l'Hindoustan?

A la suite de cet énoncé, les objections se pressent en foule et la Revue tâche d'y faire face. Comment la découverte ne devint-elle pas immédiatement populaire? Comment, plus tard, les Dieppois et Jean Cousin lui-même ne firent-ils pas aussitôt cette revendication qui se produit si tard aujourd'hui? Il est difficile de répondre d'une façon complètement satisfaisante. Cependant parmi les arguments dont la Revue appuie sa thèse, il en est un fort curieux. Le lieutenant de Cousin était un castillan nommé Pinçon, qui fut chassé de Dieppe peu après le retour. Ce Pinçon est le même que l'Alonzo Pinçon à qui Christophe Colomb confia trois ans plus tard le commandement de l'un de ses navires et qui se montra l'un des partisans les plus résolus du voyage de découverte.

Bien que sous les ordres de l'amiral, puisque Colomb avait reçu de la couronne de Castille et ce titre et l'investiture des futures découvertes, Pinçon agit toujours à sa guise pendant le voyage. Le fils de Colomb, dans la Vie de son père qu'il com-

posa plus tard, n'essaya seulement pas de contester que, dans les circonstances difficiles, Colomb consulta toujours Alonzo Pinçon. Ce n'était certes pas à titre de marin, car Colomb avait navigué toute sa vie et n'avait besoin des leçons de personnes; ni en sa qualité de lieutenant, car Colomb l'eut fait venir à son bord pour tenir conseil avec lui, tandis que souvent il passe sur l'autre vaisseau, s'enferme de longues heures avec son prétendu subordonné, lui communique des cartes et ne décide rien sans l'avoir consulté. On eût dit qu'il s'adressait moins à sa science qu'à ses souvenirs.

Quand Pinçon insistait à plusieurs reprises, et notamment le 1 août, le 18 septembre et le 6 octobre, pour qu'on cinglât vers le sud-ouest afin de trouver terre, n'était-ce pas qu'il se rappelait le grand courant équatorial et voulait le retrouver pour être porté par ses eaux? Lors du grand procès qui s'éleva après la mort de Colomb entre son fils Diego et la couronne de Castille, dix témoins déposèrent dans l'instruction que l'amiral demandait à Pinçon si l'on était en bonne voie, et que Pinçon avait toujours répondu négativement jusqu'à ce qu'on eût pris la direction du sud-ouest. Colomb marchait en homme qui n'a fait que rêver ce qu'il exécute, et Pinçon comme s'il cherchait un chemin autrefois parcouru par lui: il était si convaincu, si sûr de lui-même, que Colomb finit par l'écouter. Quelques jours après, on touchait à San Salvador.

Alonzo Pinçon était donc un associé plutôt qu'un subordonné. Le 6 octobre, quand les équipages découragés demandèrent à grands cris le retour, et que Colomb assembla les capitaines à son bord afin de prendre une détermination décisive, ce fut Alonzo Pinçon qui prit la parole et raffermait les esprits ébranlés. Il y avait dans cette ferme volonté de conserver la même direction autre chose qu'un effet de pur hasard, un heureux entêtement. Cette affirmation répétée de découvrir la terre ne reposait pas sur une simple conjecture. Pinçon n'eut pas autrement agi s'il eût été certain de l'existence d'un continent, et il l'était, comme le prouva l'issue du voyage.

D'autre part, les Dieppois manifestèrent toujours une tendance marquée pour les voyages au Brésil, qui semblerait indiquer qu'ils avaient des connaissances particulières sur le pays. Les probabilités sont donc assez fortes pour que ce voyage de Cousin soit une réalité.

Il faut dire que la relation de ce voyage extraordinaire, consignée selon les coutumes de Dieppe au greffe de l'amirauté, a été incendiée en 1694 quand les Anglais bombardèrent la ville. Le seul livre dans lequel le souvenir en ait été conservé est un ouvrage de Desmarquets, intitulé: "Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe et de la navigation française" (Paris 1785), qui n'a pas une très-grande autorité. Toutefois la légende de Cousin, religieusement transmise à Dieppe d'âge en âge, a paru assez sérieuse pour que MM. Vitet et Estancelin, dans leurs *Histoires de Dieppe*, et M. Margry, dans ses *Navigations françaises au 16e siècle*, s'en occupent longuement.

A. BELANGER, Marchand de Meubles,



A l'honneur d'annoncer qu'il vient de terminer de grandes améliorations à son établissement et profite de cette occasion pour inviter ses patrons et le public à venir visiter, (quand même ils ne voudraient pas acheter) l'assortiment de meubles des mieux finis et des plus nouveaux goûts, avec une belle collection de petits meubles de fantaisie, trop longue à énumérer. Le tout marqué à des prix qui délient toute compétition.

276, rue Notre-Dame, Montréal.

Montréal, 24 avril 1874. 5-18-12 f-471

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDÉS FAITES, DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-2755

EVITEZ LES CHARLATANS.

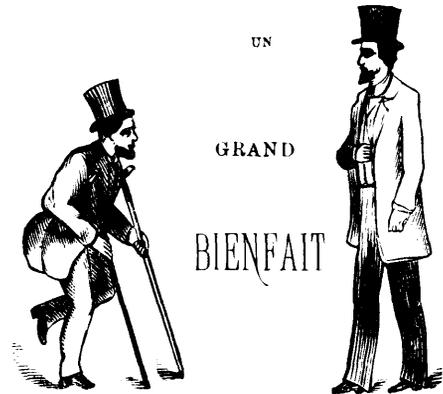
Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépréssion prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1an.

S. D. LEDOUX, MANUFACTURE DE Faucheuses et Moissonneuses 183, RUE MURRAY, MONTREAL.

M. LEDOUX a toujours un grand assortiment de FAUCHEUSES et de MOISSONNEUSES qui font la Javelle seule sans aucun secours. Les "BUCKEYE" qu'il a confectionnées cette année son d'un genre nouveau et sans égale dans le pays. Il garantit tous ses ouvrages et est certain de donner entière satisfaction.—Il continue toujours sa manufacture de VOITURES de toutes espèces.

LE TOUT A DES PRIX TRÈS-RÉDUITS ET DES CONDITIONS LIBÉRALES. 5-24-8f-489.

INFAILLIBILITÉ!



UN GRAND BIENFAIT

L'HUMANITE SOUFFRANTE. LA PLUS Grande découverte du Siècle

pour la première fois importée en Canada.

IL A GUERI DES MILLIERS DE PERSONNES.

DIAMOND RHEUMATIC CURE.

Par son histoire il occupe la position la plus honorable possible que puisse obtenir un remède. Quelques années après qu'il eut été connu seulement des parents, des voisins et de quelques patients du propriétaire qui y recourait dès qu'ils se sentaient atteints de Rhumatisme, tous les médecins en général le connurent, et grâce à leur approbation et à sa propriété reconnue de remède contre le Rhumatisme, on le réclama si souvent et si vivement que le propriétaire fut obligé d'en augmenter les moyens de confection. La réputation du célèbre remède s'étendit rapidement, des lettres de remerciements et des certificats très-flatteurs arrivèrent chaque jour au propriétaire de toutes les parties des Etats Unis; et de cette manière, recommandé par son seul mérite, sans être aidé par les "Artifices du Commerce," sans aucun effort, il s'est élevé à la position enviable qu'il occupe aujourd'hui. Partout où il a été introduit, il a reçu une préférence la plus flatteuse sur tous les remèdes employés pour le traitement des douleurs rhumatismales. Nous sommes réellement reconnaissants et heureux, nous ne disons pas cela parce que notre remède se vend beaucoup et qu'il nous rapporte du profit, mais parce que nous ouvrons un nouveau champ dans la science médicale, et que nous guérissons immédiatement ce que tous les médecins ont regardé, pendant des siècles, comme une chose si difficile même à adoucir. Nous rendons des services jusqu'ici inconnus. Nous adoucissons la souffrance et nous venons en aide au pauvre de Dieu; nous rendons au pauvre journalier l'usage de ses membres malades, et nous lui épargnons infiniment plus que les frais du médecin: nous portons la consolation et la joie dans la demeure de l'affligé, et par conséquent des millions de cœur nous rendront grâce.

Au moyen de ce remède des milliers de gens, de faibles, malades et souffrants qu'ils étaient sont devenus forts, vigoureux et heureux, et les affligés ne peuvent raisonnablement hésiter à en faire l'essai.

Cette médecine est préparée par un médecin soigneux, consciencieux et expérimenté, à la demande expresse d'un grand nombre d'amis dans la profession, dans le commerce et parmi le peuple. Chaque bouteille est garantie contenir toute la force de la médecine dans son plus haut état de pureté et de développement, et est supérieure à toute autre médecine connue jusqu'à présent contre cette terrible maladie.

Ce remède est en vente chez tous les Pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre Pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer de

DEVINS & BOLTON, Porte voisine du Palais de Justice, Rue Notre-Dame. Agents généraux pour la Province de Québec.

ou de NORTHROP & LYMAN, Scott Street, Toronto. Agents pour Ontario. 5-21-52 f 473.

Prix \$1.00 la bouteille: grandes bouteilles, \$2.00.

AU CLERGE. LE PROTESTANTISME

Jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

Par M. l'abbé GUILLAUME, curé de St. André Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Otawa.

500 pages 8vo—impression de luxe—broché... \$1.00 Le même par la poste... \$1.20

S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 4-51tf-410

REMEDE INFALLIBLE Contre la Consomption LES AMERS MERVEILLEUX DE P. DEPATI.



JE SOUSSIGNE, certifié que depuis plusieurs années je souffre d'une affection de cœur; des douleurs très-vives qui se faisaient sentir à la région du cœur, et des envies de vomir se répétaient très-souvent sans pouvoir rien évacuer, surtout la nuit jusqu'à vingt et trente fois. Dans ces moments, il m'était presque impossible de parler, et j'étais d'une faiblesse telle qu'il m'était impossible de marcher seul. Souvent j'ai pensé que c'en était fait de moi. Un jour que je relisais les journaux en cherchant quelques secours à ma maladie, je remarquai le certificat de M. Chartrand, N. P., concerant les AMERS de M. DEPATI. Comme je connaissais déjà

M. Chartrand, je résolus de m'informer à lui de ce remède si extraordinaire: d'après ses recommandations je pris parti de faire usage des Amers de M. Dépati. Après l'usage de deux bouteilles seulement je trouvais un tel changement chez moi que j'en suis tout émerveillé. J'ai repris mon appétit, ainsi que mon sommeil, et je ne ressens aucune douleur maintenant à la région du cœur, et le vomissement est entièrement disparu. Je puis recommander les Amers de M. Dépati comme un remède très-efficace pour ceux qui sont atteints de la maladie de cœur.

H. S. BEAUDRY, Emp. du Gouvern.

M. Dépati a en sa possession grand nombre de semblables certificats qu'il sera heureux de communiquer à ceux qui voudraient les voir, mais dont la publication deviendrait trop onéreuse pour ses faibles moyens.

M. Dépati guérit aussi les Rhumatismes, Retention d'Urine, Hémorrhoides, Panaris. EN VENTE AU NO. 512, RUE ONTARIO. 5-24-52 f-481.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

4-2755 (Etabli en 1859.)

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 4-38 22.

EQUIPEMENTS GRATUITS. Employé à la maison ou en voyage. L'ouvrage est convenable, honorable, et paie mieux que tout autre offert jusqu'à ce jour. Gages en argent, échantillons, et équipement complet gratis. Adressez tout de suite Cleremont Daniels & Cie., 235 rue Notre Dame, Montréal. 5-22-4 f. 476

BOTANIQUE

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION PAR L'ABBÉ J. MOYEN, PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COL LÈGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port. Le Cours Élémentaire seul, (62 pp. et 31 planches.) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 4-51-tf411

L'INTENDANT BIGOT, PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centins.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. -51tf-411

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.